



Délibération : DC_2024_105

Conseil Communautaire du 11 décembre 2024

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL

L'an deux mille vingt-quatre, le onze décembre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de communes du Cœur de l'Avesnois s'est réuni à la salle des fêtes d'Avesnes-sur-Helpe sous la présidence de Nicolas DOSEN, en session ordinaire, dûment convoqué le 05 décembre 2024.

Nombre de conseillers en exercice : 68

Présents et représentés : 61

Présents :

Commune de Avesnelles : Antoine BADIDI, Marie-Christine MERCIER, Pascal PETIT, Christelle PREVOST

Commune d'Avesnes sur Helpe : Sébastien SEGUIN, Laurence WATTEAU, Benoît BOUDJEMA a donné procuration à Sébastien SEGUIN, Aline BERTRAND a donné procuration à Laurence WATTEAU, Christian CASTEL, Sylvie CABOOR a donné procuration à Jacky ROUSSELLE, Jacky ROUSSELLE

Commune de Bas-Lieu : Ghislain FRANCOIS

Commune de Beaurepaire sur Sambre : Pierrick FORET

Commune de Beaurieux : David HOUILLIEZ

Commune de Bételles : Orféo RIGONI

Commune de Beugnies : Frédéric ERNESTI

Commune de Boulogne sur Helpe : Nadine MAJKA

Commune de Cartignies : Sabine CAUFAPE, Xavier MOUVET

Commune de Choisies : Bernard PAQUET

Commune de Clairfayts : Joëlle LEFEBVRE

Commune de Damousies : Reinold MASURE

Commune de Dimechaux : Daniel ETEVE

Commune Dimont : Vincent COURET

Commune de Dompierre sur Helpe : Jean-Pierre LIBERT

Commune de Doulers : Freddy THERY

Commune d'Eccles : Pierre-Ange LECLERCQ

Commune d'Etrœungt : Vincent JUSTICE, Bernadette GRANDIN

Commune de Felleries : Pascal NOYON a donné procuration à Maryse BERNARD, Maryse BERNARD

Commune de Floursies : Alain DELTOUR a donné procuration à Colette WATREMEZ

Commune de Floyon : Evelyne GEBHARDT

Commune de Grand-Fayt : Thierry THIROUX

Commune de Haut-Lieu : Hervé CUISSET
Commune de Hestrud : André BERTEAUX
Commune de Larouillies : Wilfrid SALMON
Commune de Lez-Fontaine : Philippe HANOT a donné procuration à Christian BINOIT
Commune de Liessies : Alain RICHARD a donné procuration à François RICHEZ, conseiller suppléant
Commune de Marbaix : Damien DUCANCHEZ
Commune de Petit-Fayt : Claude ROYAUX
Commune de Prisches : Chantal BLEHAUT, Jean-Claude FOVEZ
Commune de Rainsars : Colette WATREMEZ
Commune de Ramousies : Brice AMAND
Commune de Sains-du-Nord : Christine BASQUIN, Jean-Pierre DESSAINT a donné procuration à Christine BASQUIN, Sabine BUFI a donné procuration à Pascal PETIT, Daniel DEUDON, Anne-Marie LENTIER a donné procuration à Patrick DEHEN,
Commune de Saint-Aubin : Mauricette FREHAUT a donné procuration à Monique JOLY, conseillère suppléante
Commune de Saint-Hilaire-sur-Helpe : Nicolas DOSEN
Commune de Sars-Poteries : Sandra SIMPERE, Didier CARETTE,
Commune de Sémeries : Hervé LASPALAS
Commune de Solre-le-Château : Patrick DEHEN, Chloé TROUILLIEZ a donné procuration à Nicolas DOSEN, Christian BINOIT
Commune de Solrignes : Rémi LE ROUZIC
Commune de Semousies : Jérôme BEUGNIES
Commune de Wattignies la Victoire : Vincent QUEVALLIER a donné procuration à Vincent COURET

Absents, excusés :

Commune d'Avesnelles : Michel CHALDAUREILLE
Commune d'Avesnes sur Helpe : Anne-Laure CATTELOT, Gérard GUERTZMANN
Commune de Felleries : Claire DEGROOTE
Commune de Flaumont-Waudrechies : Jean-Marie VIN
Commune de Sains-du-Nord : Natacha VANELSLANDE
Commune de Taisnières en Thiérache : Claude CONNART

DÉLIBÉRATION PORTANT SUR LE PROJET DE CONVENTION TERRITOIRE GLOBALE POUR LA PÉRIODE 2025-2029

Numéro de la délibération : DC_2024_105

Pièce jointe : Diagnostic Convention Territoriale Globale

Nombre de conseillers ayant pris part à la délibération : 61

- = - = - = - = - = - = - = - = - = -

Le Conseil de Communauté,

Vu les articles L. 263-1, L. 223-1 et L. 227-1 à 3 du Code de la sécurité sociale ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du 3 octobre 2001 relatif à l'Action sociale des Caisses d'allocations familiales (Caf) ;

Vu la Convention d'objectifs et de gestion (Cog) arrêtée entre l'Etat et la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) ;

Vu la délibération du conseil d'administration de la Caf du Nord en date du 17 janvier 2019 concernant le Contrat pluriannuel d'objectifs et de gestion (Cpog) évoquant la stratégie et les objectifs de déploiement des CTG ;

Vu le plan d'actions joint en annexe.

- = - = - = - = - = - = - = - = - = -

I. Exposé des motifs

La Convention territoriale globale (CTG) vise à co-construire et mettre en œuvre, sur la base d'un diagnostic partagé, un schéma de développement (appelé plan d'actions pluriannuel).

La Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois et la Caisse d'Allocations Familiales initient le renouvellement d'une Convention Territoriale Globale sur la politique sociale et familiale du territoire. Pour le Cœur de l'Avesnois, les acteurs du territoire (élus, professionnels, institutionnels, usagers), l'État et les organismes de sécurité sociale sont associés à cette démarche.

La Convention Territoriale Globale favorise le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles, sur un territoire qui fait sens.

La CTG concerne, en cohérence avec le diagnostic partagé mené, les champs d'intervention suivants :

- Petite Enfance
- Enfance
- Jeunesse
- Logement
- Accès aux droits et au numérique
- Parentalité
- Animation de la vie sociale

Cette CTG matérialise l'engagement conjoint de la Caf du Nord et de la collectivité à poursuivre un appui financier aux services aux familles du territoire. La signature conditionne la poursuite des financements Bonus Territoire compter du 01/01/2025.

- = - = - = - = - = - = - = - = -

II. Dispositif décisionnel

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de :

- **D'APPROUVER** le projet de Convention Territoriale Globale à l'échelle de la 3CA pour la période 2025-2029,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer cette Convention et tous les avenants éventuels,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer toutes pièces relatives à la présente CTG et à mettre en œuvre toutes les actions inhérentes.

Fait en séance les jour, mois et an susdits

**Le Président,
Nicolas DOSEN**



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois suivant sa publication.

Envoyé en préfecture le 24/12/2024

Reçu en préfecture le 24/12/2024

Publié le 24/12/2024

ID : 059-200043263-20241224-DC_2024_105-DE



DIAGNOSTIC CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

2025-2029

PREAMBULE

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU COEUR DE L'AVESNOIS A SIGNÉ UNE PREMIÈRE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE EN 2020. CETTE PREMIÈRE CTG A AMORCÉ LE PROJET SOCIAL DU TERRITOIRE EN CIBLANT LES BESOINS DES HABITANTS ET EN DEVELOPPANT UNE OFFRE DE SERVICES PLUS ADAPTÉE . LA CTG, PAR SON CHEMINEMENT PARTICIPATIF, INVITE À QUESTIONNER LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES EXISTANTS.

LA DEMARCHE DU CONTRAT 2025/2029 A ÉTÉ ÉLABORÉE EN PARTENARIAT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE MAUBEUGE AINSI QUE LES DIVERS PARTENAIRES RÉPERTORIÉS. GRÂCE AU DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE PARTAGÉ, LES BESOINS ÉMERGENTS ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS. CE DIAGNOSTIC CONSTITUE LA FONDATION DES ACTIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES.



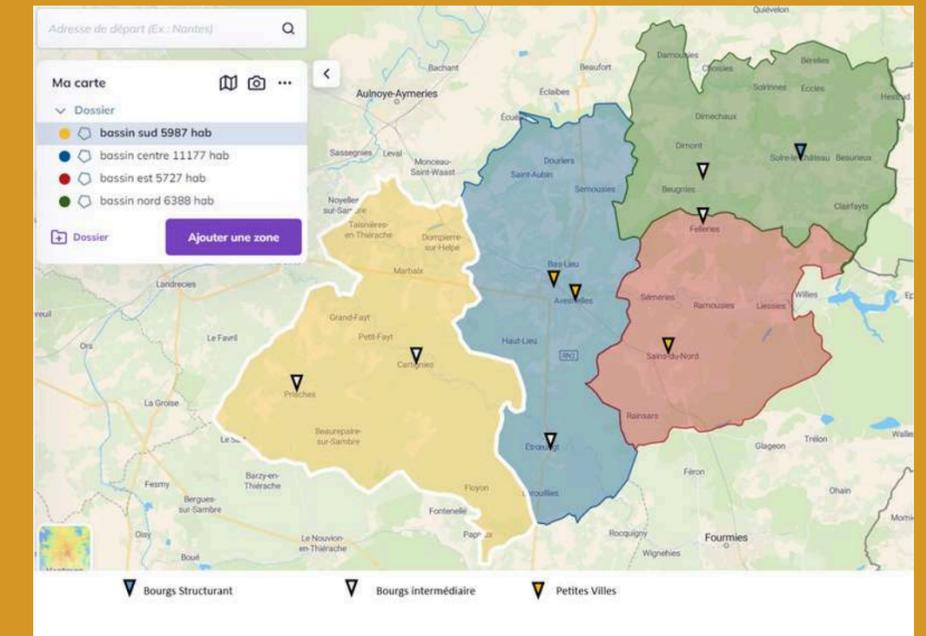
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU COEUR DE L'AVESNOIS



La 3CA est fière de son identité rurale au cœur d'un parc naturel régional, où le bocage et le maroilles sont les fleurons. Traversée par divers cours d'eau et entourée de prairies, la région favorise une biodiversité exceptionnelle. Avec ses ressources naturelles, culturelles et humaines, la 3CA offre un environnement de vie agréable, bien que sa distance géographique des grandes agglomérations soit un inconvénient.

Le territoire fait partie d'un territoire qui souffre d'un manque d'infrastructures essentielles malgré sa proximité avec les grands réseaux européens.

Envoyé en préfecture le 24/12/2024
Reçu en préfecture le 24/12/2024
Publié le
ID : 059-200043263-20241224-DC_2024_105-DE



Le vaste territoire peut être subdivisé en 4 bassins desservis par 9 communes de plus de 1000 habitants.

- Les petites villes : Avesnes/Helpe, Avesnelles et Sains du nord
- le bourg structurant : Solre-le-Château
- les bourgs intermédiaires : Prisches, Cartignies, Etroeungt, Felleries et Sars Poteries.

LE CADRE DE VIE

SOMMAIRE

- logement
- mobilité
- bassin économique
- éducation
- santé



Envoyé en préfecture le 24/12/2024

Reçu en préfecture le 24/12/2024

Publié le

ID : 059-200043263-20241224-DC_2024_105-DE

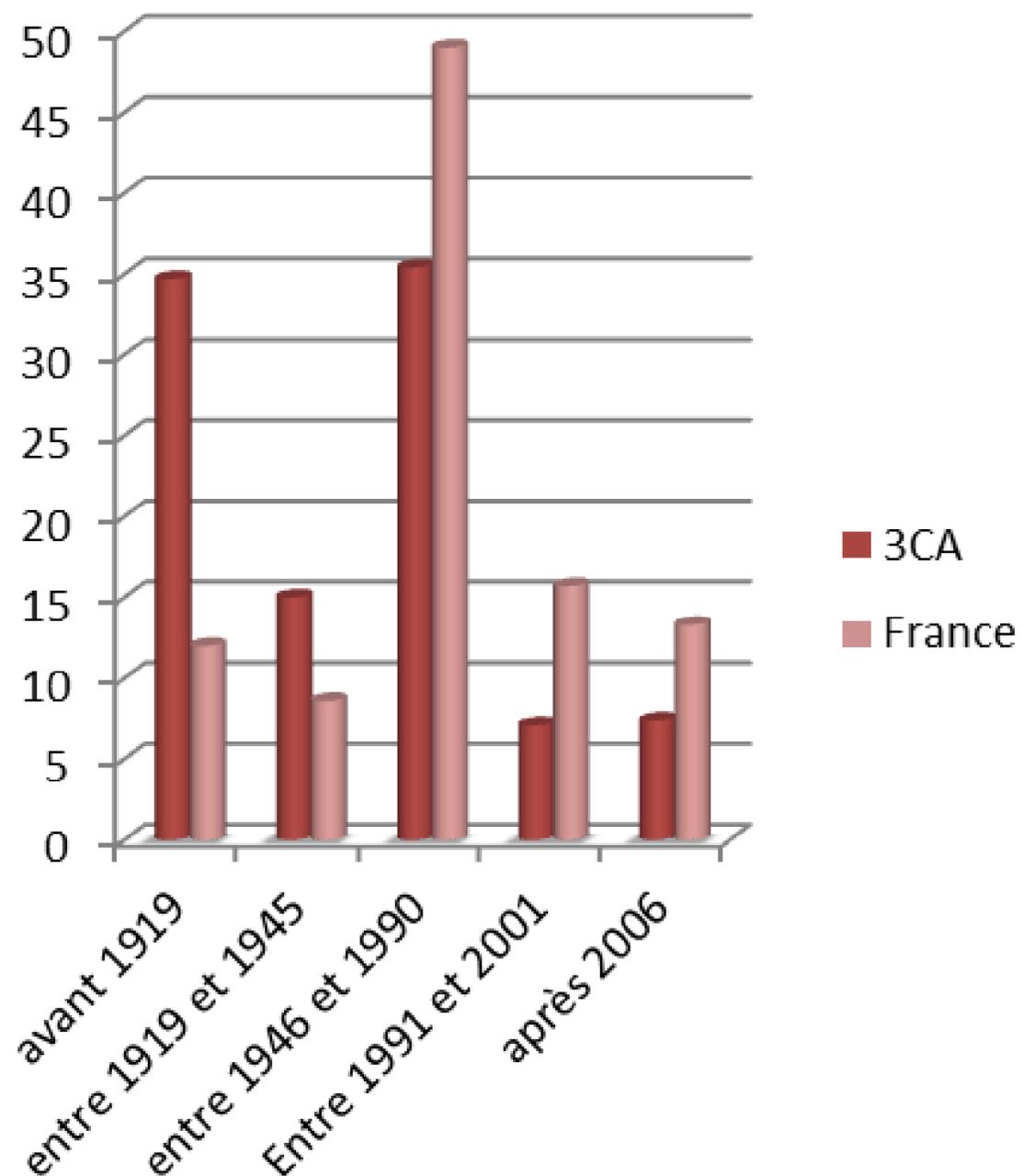


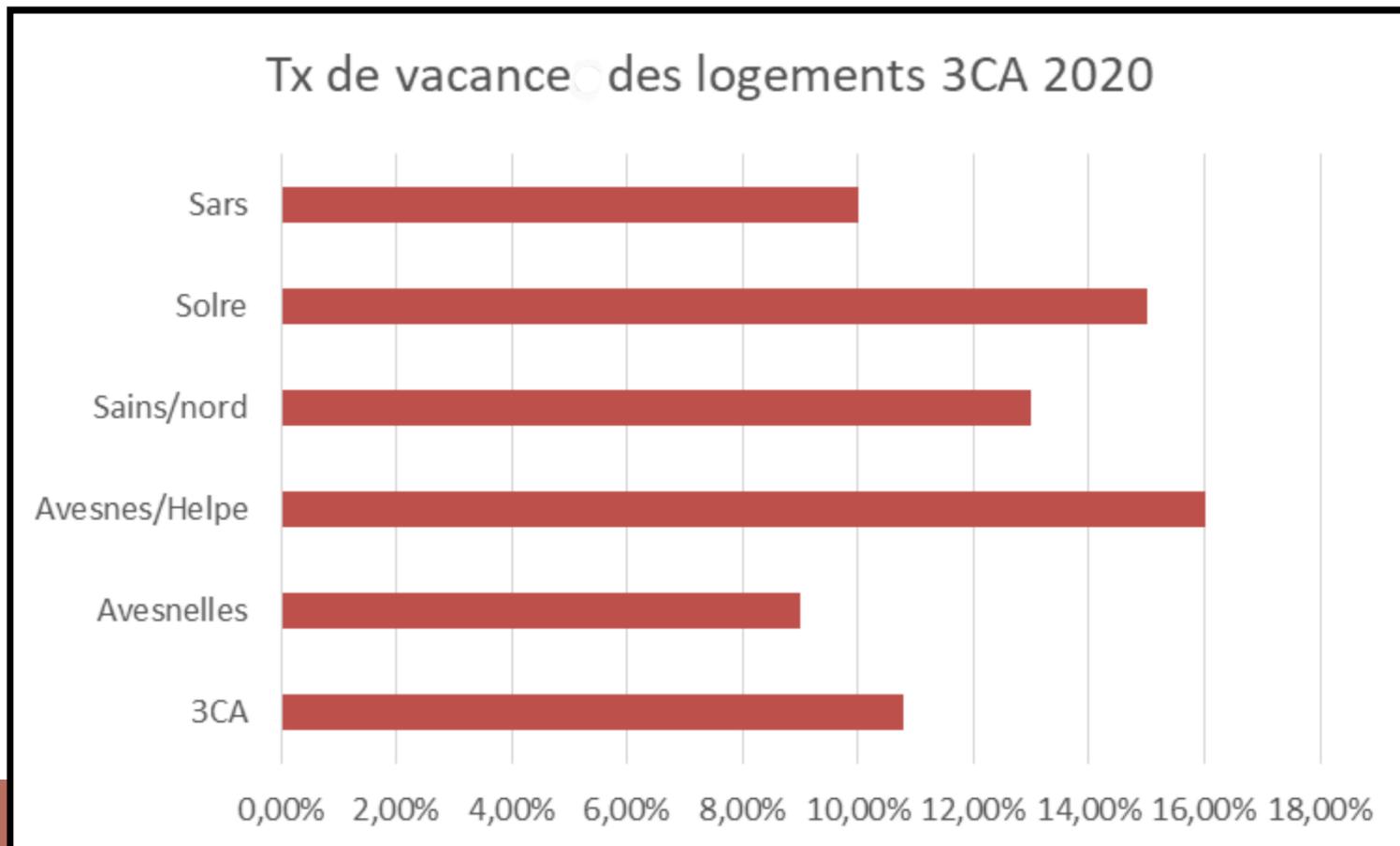
LOGEMENTS

Les défis liés au logement sur le territoire de la 3CA sont bien réels. Les bâtiments, souvent anciens, font face à une détérioration importante. Comme ailleurs, des personnes vulnérables telles que les personnes âgées ou en difficulté sociale n'ont pas les moyens d'améliorer leur logement. La crise énergétique de 2022-2023 n'a fait qu'aggraver un problème déjà profondément enraciné au cœur de l'Avesnois.

55% des logements de la communauté de communes du cœur de l'Avesnois ont plus de 35 ans et, selon l'Insee lors du dernier recensement, 617 logements occupés ne disposent pas de salle de bain.

Face à une demande croissante de logements à loyer modéré, les "marchands de sommeil" parviennent à louer des biens vétustes.





LA VACANCE

Le vieillissement du parc immobilier peut également conduire à des logements vacants, constituant ainsi un problème majeur en termes de logement sur notre territoire. En effet, près de 11% des logements de la 3CA sont inoccupés.

D'après l'Insee, "la taille des ménages diminue en raison du vieillissement de la population et des évolutions dans les modes de vie" (mariage plus tardif, séparations plus fréquentes, etc.), ce qui peut expliquer en grande partie la vacance des logements spacieux. Un autre facteur est le déclin démographique. De plus, le vieillissement des logements énergivores peut également contribuer à une augmentation de la vacance, en particulier dans le centre-ville d'Avesnes-sur-Helpe avec un taux de 16 % et de 13 % à Sains-du-Nord.



Dispositifs logement existants sur la 3CA



Le territoire de la 3CA est propice au tourisme vert, ce qui se traduit par une croissance du nombre de gîtes et de résidences secondaires, passant de 272 à 309 depuis 2020.



La 3CA participe au financement du guichet unique "espace conseil France rénov" pour informer sur les aides disponibles pour les travaux de rénovation domiciliaire.

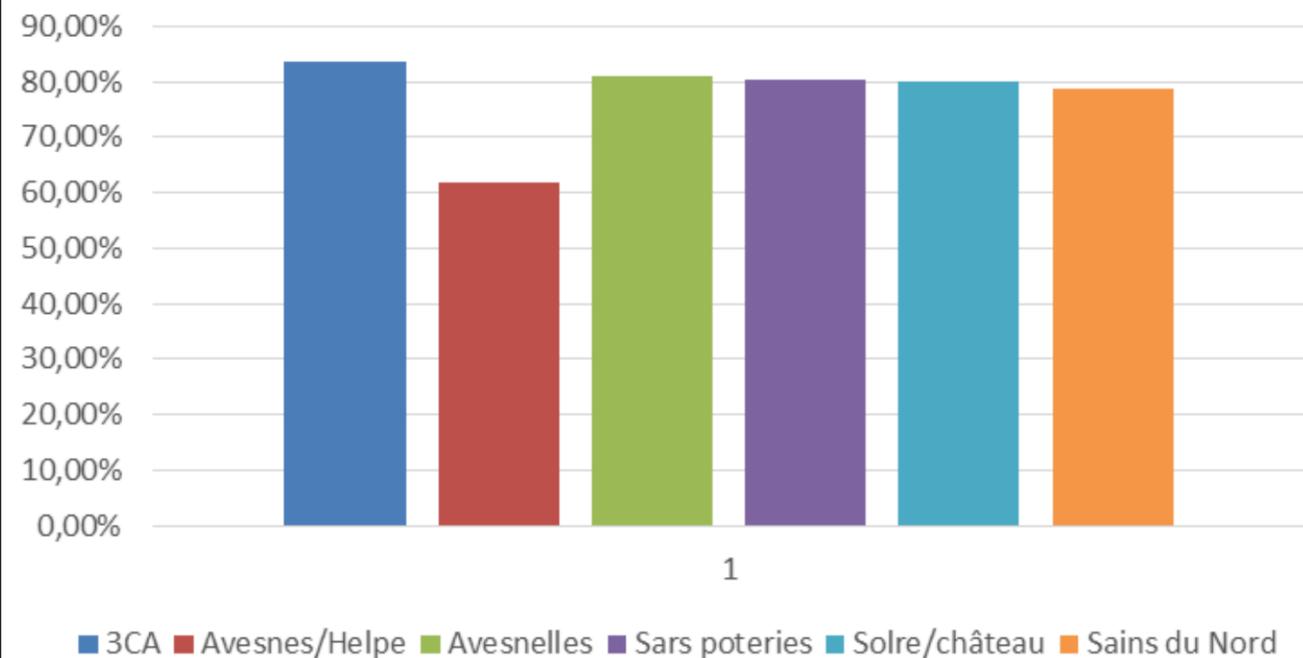


La 3CA participe au programme d'intérêt général "Habiter Mieux" afin de combattre la précarité énergétique.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, qui intègre le programme local de l'habitat (PLUIH), a été validé à la fin 2023 par le Conseil communautaire et par le préfet au début de l'année 2024. Ce plan établit les principes directeurs pour l'aménagement urbain, la préservation de la nature, ainsi que les orientations en matière d'habitat et de mobilité.

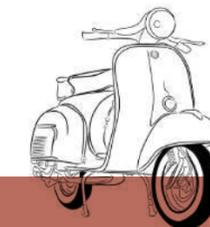
MOBILITÉ

part des foyers possédant 1 voiture



La mobilité rurale est désormais une priorité de la loi d'orientation des mobilités (LOM) car elle revêt une importance cruciale pour la société, l'économie et l'environnement en raison de la surmotorisation.

À Avesnes-sur-Helpe, près de 40 % de la population ne possède pas de véhicule. En revanche, plus de 85% des habitants des villages ont au moins une voiture, tandis que ceux des zones plus urbanisées comme les gros bourgs et les petites villes de la 3CA dépendent davantage des transports en commun pour organiser leur quotidien, accéder à l'emploi et aux services.



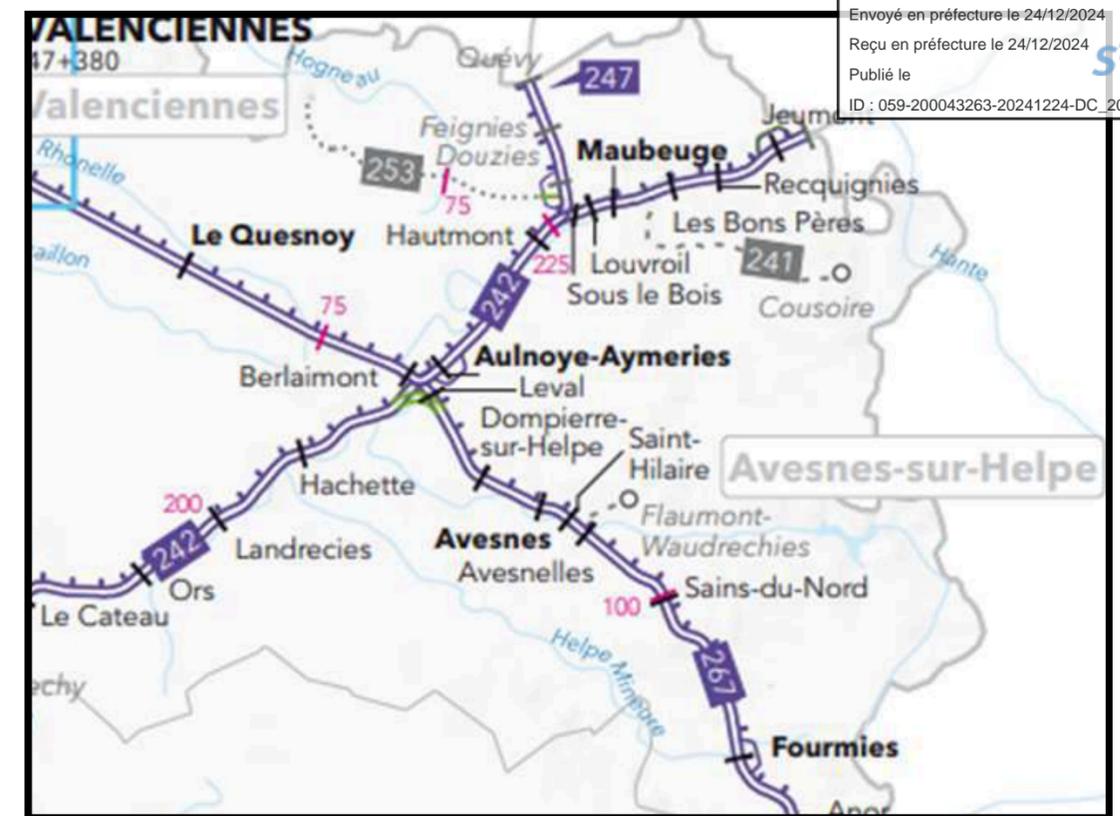
La Mutualité Sociale Agricole a mené une étude en 2023/24 sur la jeunesse en milieu rural, mettant en avant la problématique de la mobilité des jeunes et son influence sur leur vie sociale et éducative. Une des solutions suggérées est l'obtention du brevet de sécurité routière (BSR), encourageant l'usage du scooter principalement chez les garçons, tandis que les filles ont souvent recours à leurs proches pour leurs déplacements. Cette question impacte également la participation des jeunes aux activités extra-scolaires, comme le montre l'étude qui observe une diminution significative de leur implication une fois au collège.

LES RÉSEAUX DE TRANSPORT EN COMMUN

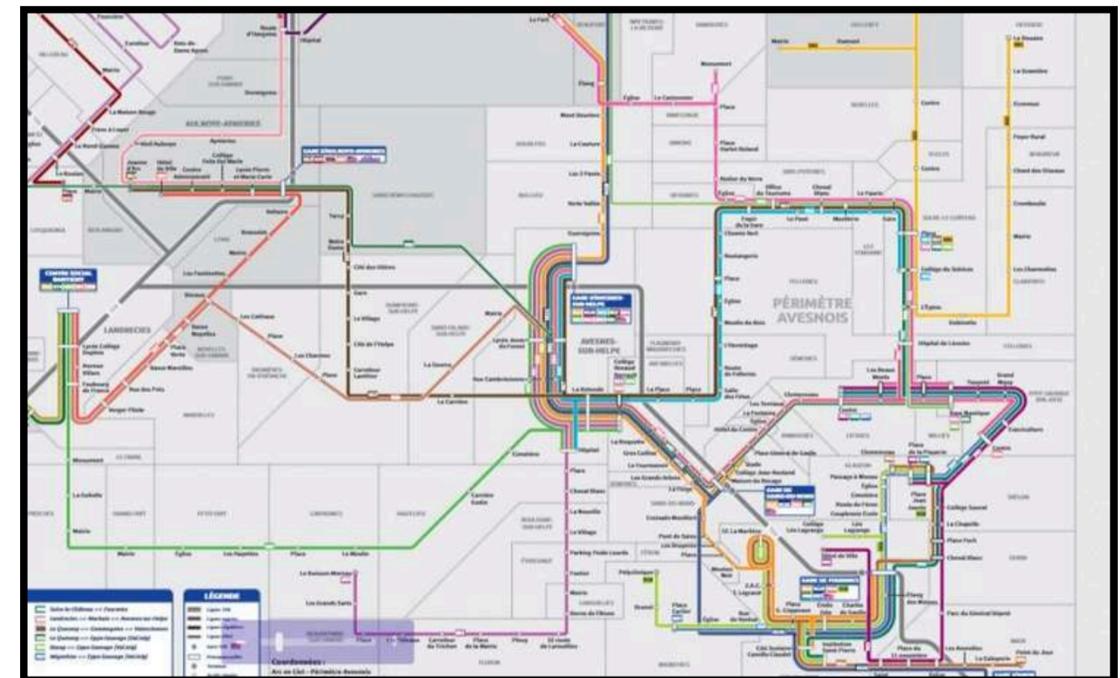
L'accessibilité aux services tels que les écoles, les commerces et les médecins constitue un défi majeur dans la 3CA. Cependant, les réseaux de transport collectif ne répondent pas pleinement à ces besoins, ce qui crée une certaine contradiction.

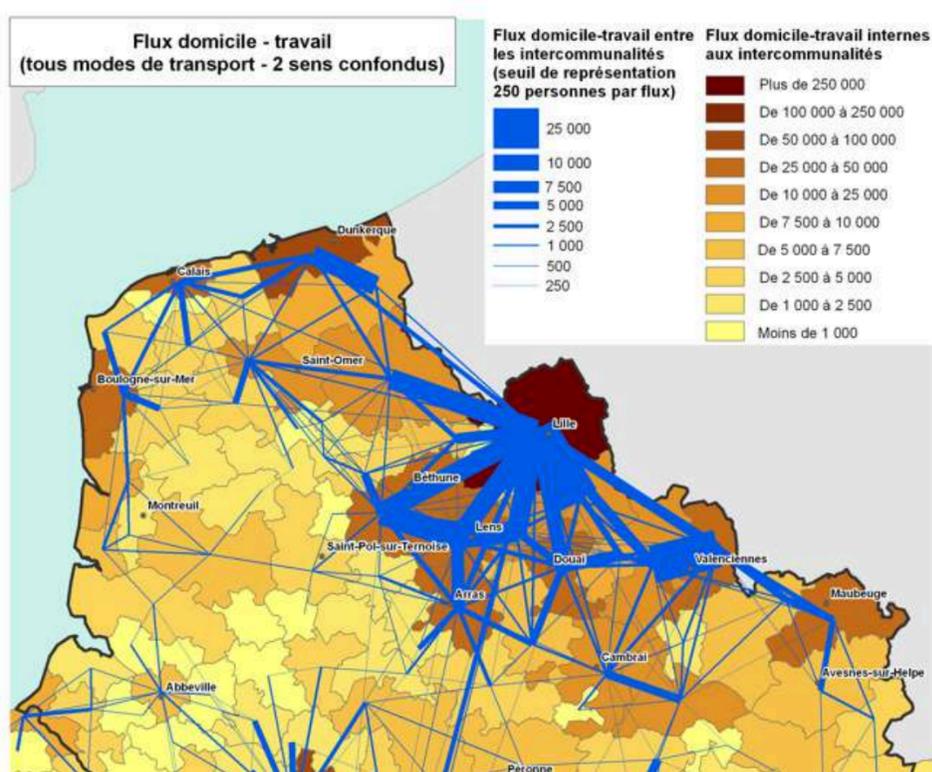
L'axe ferroviaire desservant la 3CA relie régulièrement Valenciennes et Lille au nord, et Hirson au sud, avec des arrêts fréquents à Sains-du-Nord et à Avesnes-sur-Helpe, et moins fréquents dans les trois autres gares.

Le réseau de bus "arc-en-ciel" dessert aisément les petites communes pour les trajets scolaires, mais généralement pas pour le transport régulier quotidien, sauf pour les communes plus peuplées.



Envoyé en préfecture le 24/12/2024
Reçu en préfecture le 24/12/2024
Publié le
ID : 059-200043263-20241224-DC_2024_105-DE





Envoyé en préfecture le 24/12/2024
 Reçu en préfecture le 24/12/2024
 Publié le
 ID : 059-200043263-20241224-DC_2024_105-DE

La distance moyenne parcourue par un travailleur habitant la Communauté de Communes du Coeur de l'Avesnois est en moyenne de 26.1 kilomètres (insee 2021) et principalement dans les sens Avesnes/Maubeuge ou Avesnes/Fourmies.



Le manque de transports en commun affecte particulièrement les populations vulnérables:

- Les personnes âgées qui, en perdant leur autonomie, se retrouvent contraintes de rester chez elles,
- Les jeunes qui ne sont pas en âge de conduire ou n'ont pas les moyens, dépendent de leurs parents (s'ils ont eux-mêmes une voiture),
- Les personnes sans emploi qui, par manque de ressources, restent isolées dans les villes et les bourgs.



Pour remédier à cette situation,

- les municipalités mettent en place différentes actions telles que le transport à la demande (partenariats avec des associations œuvrant pour l'insertion comme l'association Synergie et la commune d'Avesnes-sur-Helpe)
- le département du Nord parcourt le territoire avec son bus bleu,
- la 3CA déploie des animations itinérantes et des initiatives comme le potager mobile,
- le “Aller-vers” se généralise,
- des animations telles que les séjours ados valorisent l'intermodalité

“PETITES VILLES DE DEMAIN”

Le Ministère des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales a mis en place le programme « Petites Villes de Demain » qui vise à accélérer la transformation des petites centralités pour répondre à leurs défis présents et à venir. Il leur offre des services personnalisés adaptés à leurs besoins spécifiques.



Ce programme vise à soutenir les petites villes disposant de ressources limitées pour accomplir leur mission de promouvoir le bien-être de leurs habitants à travers plusieurs aspects :

- Encourager la solidarité et renforcer la cohésion sociale
- Adapter et améliorer l'environnement de vie
- Réhabiliter et améliorer les équipements éducatifs, sportifs, de loisirs et de services
- Valoriser et préserver le patrimoine historique et culturel local
- Optimiser les zones et sites économiques urbains et périphériques
- Intégrer des considérations environnementales dans l'aménagement du territoire
- Fournir une ingénierie et un développement territorial adaptés

Les communes d'Avesnes-sur-Helpe, Avesnelles et Sains-du-Nord ont souhaité s'engager avec la Communauté de Communes dans le programme selon les termes de la convention d'adhésion en date du 30 juin 2021.

Le bassin économique de la 3CA

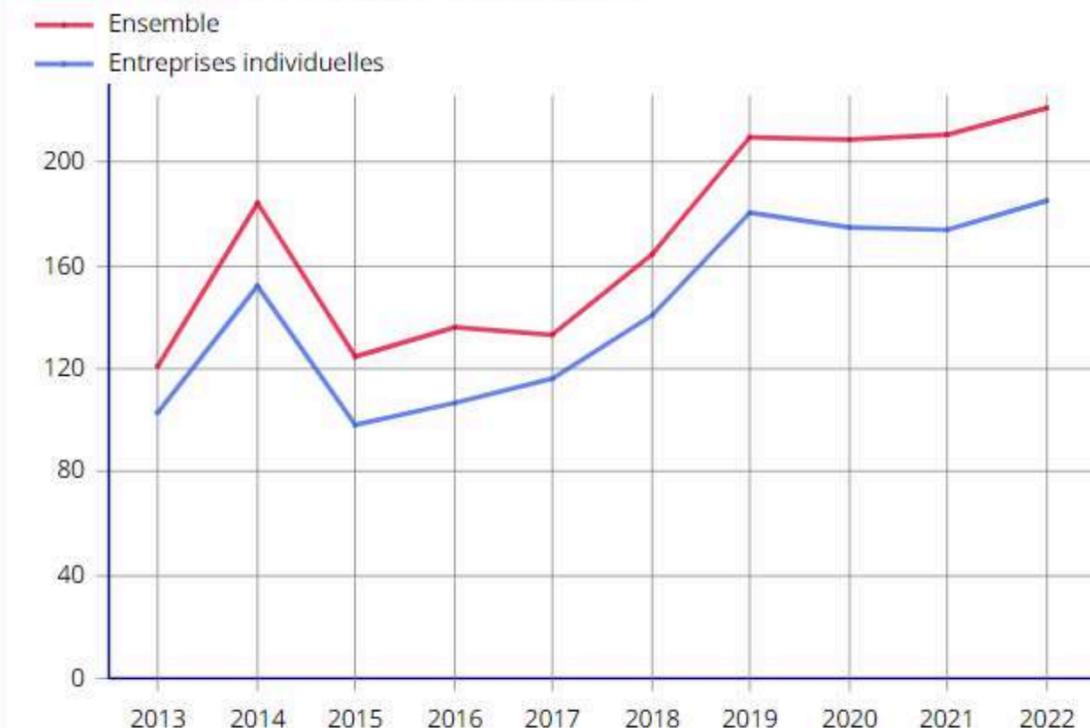
En 2021, l'Insee a recensé 795 établissements créateurs d'emplois sur le territoire de la 3CA. Parmi eux, seuls six ont plus de cent employés, incluant les deux hôpitaux de proximité.



Avec un indice de concentration d'emplois de 71,76 %, le territoire ne génère pas un emploi pour chaque actif résidant sur la 3CA .

DEN G1 - Évolution des créations d'entreprises

DEN G1 - Évolution des créations d'entreprises



Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, Système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE) en géographie au 01/01/2023.

En 2022, le nombre de créations d'entreprises sur la 3CA a atteint un niveau record avec 221 nouvelles entreprises, ce qui représente une augmentation de près de 83% depuis 2013. En 2022, les secteurs les plus en vogue sont l'hébergement, la restauration et le commerce.

Un territoire agricole

En dix ans, la superficie agricole totale s'est maintenue aux environs de 30 500 hectares, malgré une diminution notable du nombre d'exploitations. Cela suggère une hausse de la taille moyenne des exploitations. Par conséquent, il y a moins d'exploitants et donc moins de besoins en main-d'œuvre.

Dans la grande majorité des exploitations de la 3CA, l'accent est mis sur l'élevage bovin, que ce soit pour le lait ou la viande.

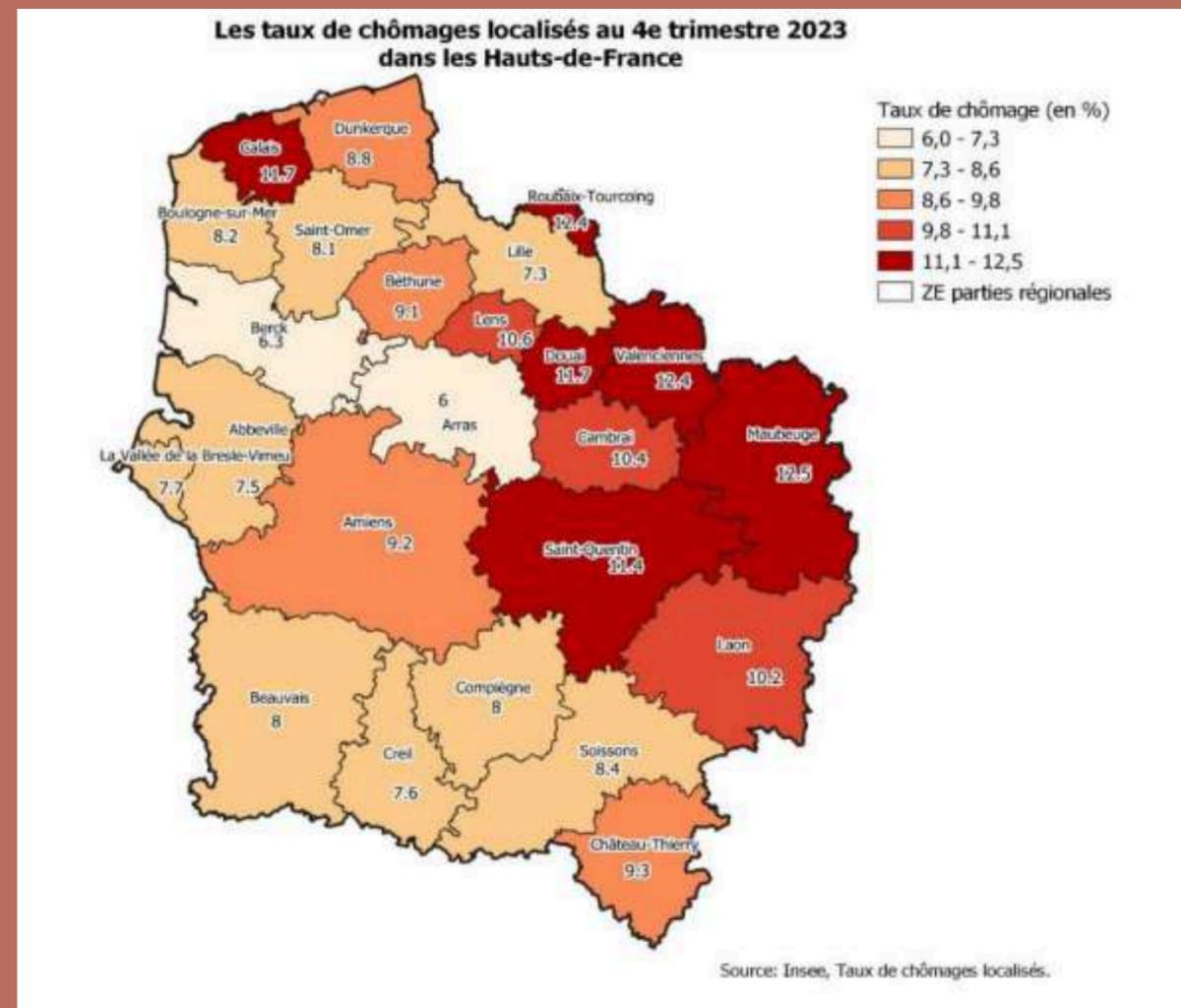


| | 2010 | 2020 |
|------------------------------------|----------------|----------------|
| nombre d'exploitations | 510 | 394 |
| surface agricole totale | 30547 hectares | 30617 hectares |
| surface moyenne d'une exploitation | 59,9 hectares | 77,7 hectares |
| Besoin en ETP | 819 | 680 |

Entre 2010 et 2020, bien que la demande en ressources humaines ait diminué, l'agriculture demeure le troisième secteur employeur de l'intercommunalité, après les services (commerce, transport, etc.) et l'administration.

LE CHÔMAGE

Au quatrième trimestre 2023, la région de la Sambre Avesnois se classe troisième parmi les zones d'emploi les plus touchées par la crise en France, avec un taux de chômage de 12,5 % (contre 7,3 % en France et 9,3 % dans les Hauts-de-France). À Avesnes-sur-Helpe, le taux atteint 12,4 % (contre 11,8 % au troisième trimestre 2022). Cette situation locale est une contreperformance par rapport à l'évolution du chômage au niveau national sur la même période.



L'isolement géographique de la Communauté de Communes du Coeur de l'Avesnois et sa distance par rapport aux principaux pôles d'emploi régionaux ne favorisent pas une croissance dynamique. Cette stagnation économique entrave ainsi l'amélioration des conditions de vie et du contexte social des habitants.

Le taux de chômage est plus marqué chez les jeunes de moins de 25 ans avec un taux de 36,1%.

Entreprendre sur la 3CA



La Communauté de Communes du Coeur de l'Avesnois peut aider à la création ou la reprise d'entreprises en accordant une subvention d'investissement productif ou incorporel.



Une subvention d'aide au développement des PME / Soutien à l'investissement peut être accordé par la 3CA pour les entreprises ayant entre 1 et 3 ans d'activité.

La Communauté de Communes de l'Avesnois (3CA) se concentre sur le développement des zones d'activités économiques telles que l'Auberge Fleurie de Sars-Poteries car elles disposent d'infrastructures modernes qui attirent les investisseurs et les entrepreneurs. Au sein de la 3CA, les ZAE favorisent également la réhabilitation de terrains en friche, comme le site Stiona à Sains-du-Nord, tout en préservant les espaces naturels. La création d'une ZAE à Avesnelles laisse entrevoir un développement économique et la création d'emplois.



Scolarité et formation

maternelles et primaires

25 écoles publiques

5 RPI

1 école privée

2 écoles hors contrat

Le maillage territorial des écoles est suffisant pour permettre à plus de 2700 enfants d'avoir une place à l'école dès 2 ans. Plus de 82% des 2/5 ans sont scolarisés.

collèges et lycées

4 collèges

3 lycées

1 MFR

Plus de 1500 jeunes sont accueillis dans les différents établissements de la 3CA, offrant la possibilité de suivre un BAC général, pro, ou un CAP et celle d'une d'alternance. Les jeunes peuvent choisir des spécialisations en cuisine, service à la personne, ou encore dans le domaine de l'environnement.

études supérieures

BTS

L'offre de formation supérieure est limitée sur le territoire de la 3CA. Actuellement, les lycées de Sains du Nord et Avesnes sont les seuls à offrir la possibilité de suivre un BTS en gestion et protection de la nature en alternance et en hôtellerie.

Le taux moyen de décrochage scolaire à l'âge de 16 ans dans la 3CA est de 4,7 %. Toutefois, il atteint 6,3 % à Sains-du-Nord et 12,9 % à Avesnes/Helpe.

ETAT DE SANTÉ DES HABITANTS DE LA 3CA

Les indicateurs de santé de la Communauté de Communes du Coeur de l'Avesnois sont alarmants, en particulier en ce qui concerne les comportements addictifs tels que la consommation d'alcool, qui sont responsables d'une surmortalité.

| | 3CA | France |
|--|------------------|------------------|
| espérance de vie à la naissance homme | 75 | 79,2 |
| espérance de vie à la naissance femme | 82,5 | 85,4 |
| mortalité prématurée masculine des + de 65 ans | 327 / cent mille | 226 / cent mille |
| mortalité prématurée féminine des + de 65 ans | 165 / cent mille | 119 / cent mille |

Liste des professionnels de santé

- 24 Médecins généralistes
- 70 infirmiers
- 25 kinésithérapeutes
- 13 dentistes
- 1 cabinet d'ophtalmologistes
- 2 centres hospitaliers
- 1 laboratoire d'analyses médicales
- 4 pédicures, podologues
- 9 pharmaciens
- 3 sages-femmes



La densité médicale est non seulement faible, mais également plus de 65% des médecins en exercice ont plus de 55 ans.

LA SANTÉ AU COEUR DES PRÉOCCUPATIONS DES AVESNOIS

Une étude de l'Association des maires ruraux de France, publiée en 2023, indique que, à âge et sexe égaux, les habitants des zones rurales reçoivent en moyenne 20% de soins hospitaliers en moins que les citadins. Ces inégalités se reflètent principalement dans les traitements comme la chimiothérapie, la dialyse ou la cardiologie... l'accès à ces soins essentiels est inférieur de 30% pour les populations rurales. Il est estimé qu'un patient de la 3CA rencontre six fois plus de difficultés pour accéder aux soins (que ce soit en raison des délais, de la distance, etc.) par rapport à ceux des grandes agglomérations urbaines. La pénurie de médecins et l'absence de médecins traitants contribuent à ces disparités : en l'absence de généralistes pour diagnostiquer et orienter les patients vers l'hôpital, moins de patients s'y rendent.

Si la santé reste une compétence réglementée de l'État, la Loi 3DS a fait de l'organisation des soins de proximité une compétence facultative des collectivités locales. La 3CA l'exerce et s'est engagée depuis 3 ans dans une programmation d'animations de santé basée sur la prévention et l'accès aux soins. Aussi, 2024 est une année de préfiguration d'un Contrat Local de Santé avec l'EPCI voisin.

3 axes vont être travaillés :

- les addictions
- la santé mentale
- la démographie médicale



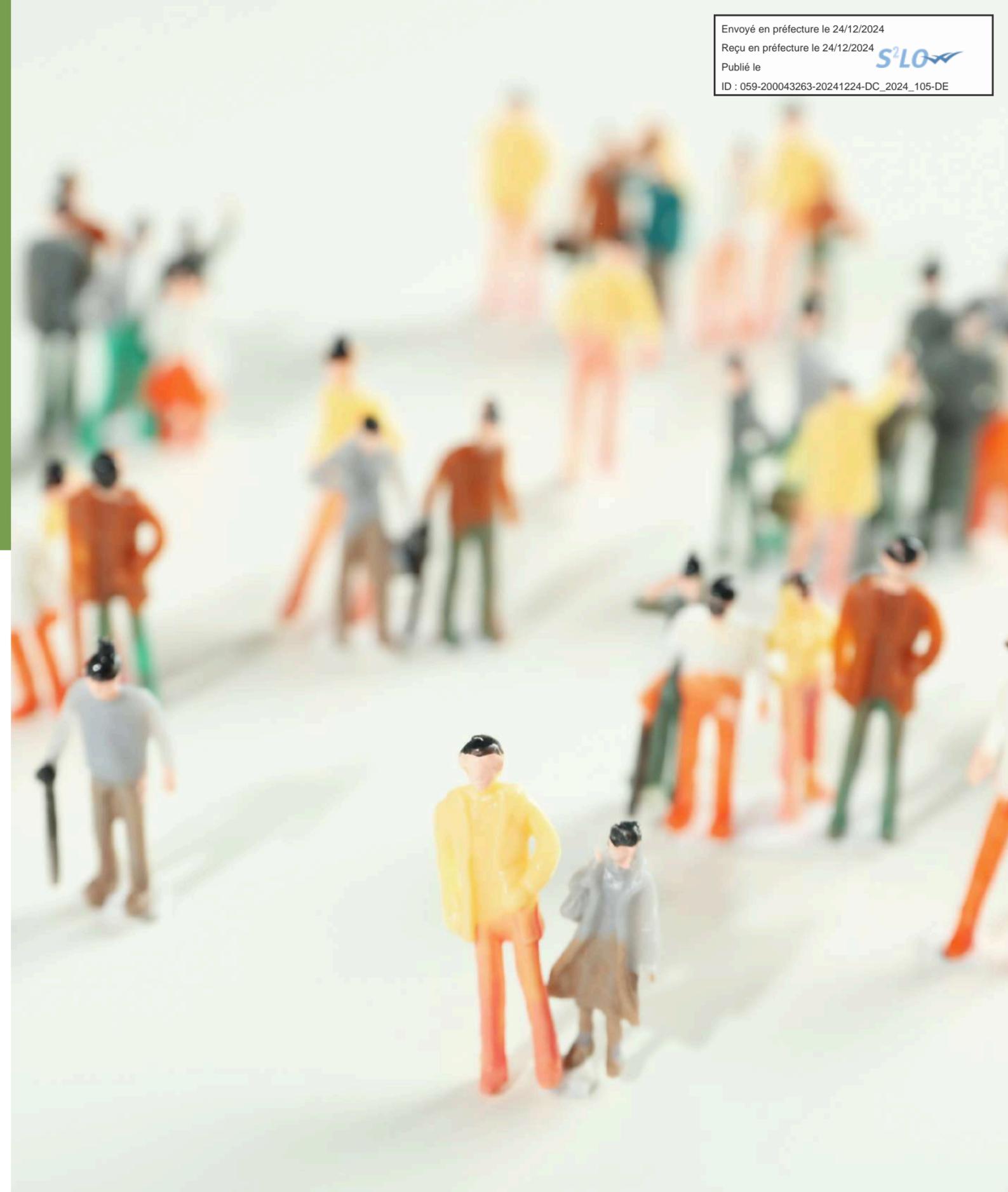
En 2022, la 3CA s'est associée au Centre Hospitalier du Pays d'Avesnes et de médecins à la retraite afin d'ouvrir un cabinet de premier recours pour les personnes sans médecins traitants. En 2 ans, près de 4000 patients ont ainsi trouvé une solution d'urgence.

LES HABITANTS

SOMMAIRE

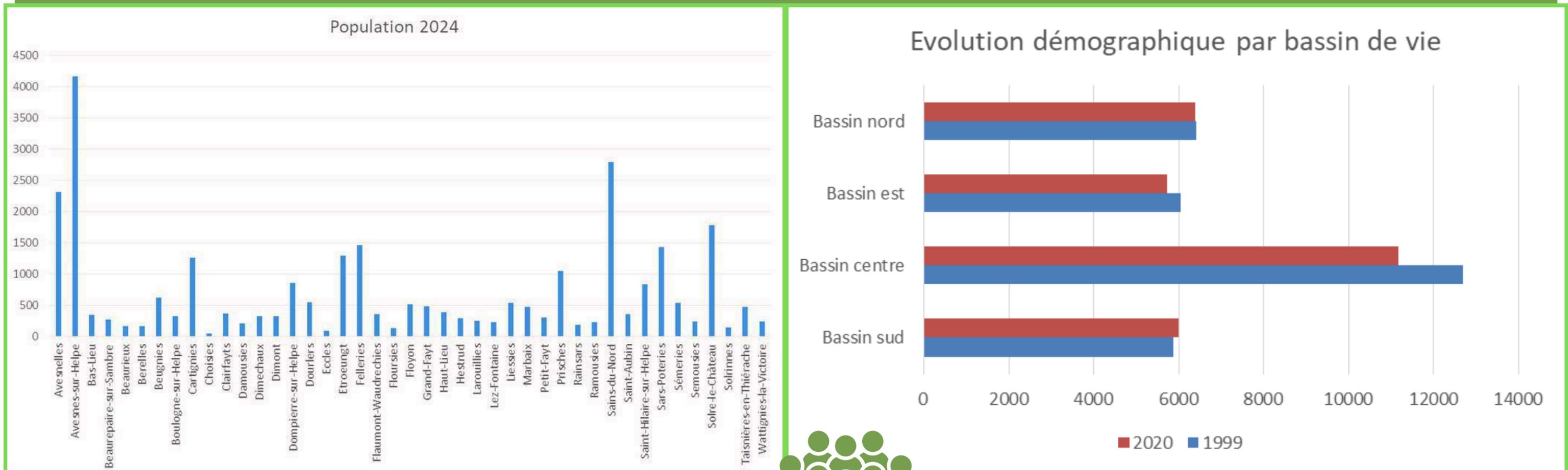
- Données démographiques*
- Les allocataires
- la précarité

*Les données sociodémographiques utilisées proviennent principalement de l'INSEE 2020 et ne reflètent pas la situation spécifique des quatre dernières années (COVID, crise énergétique, inflation, etc.).



DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

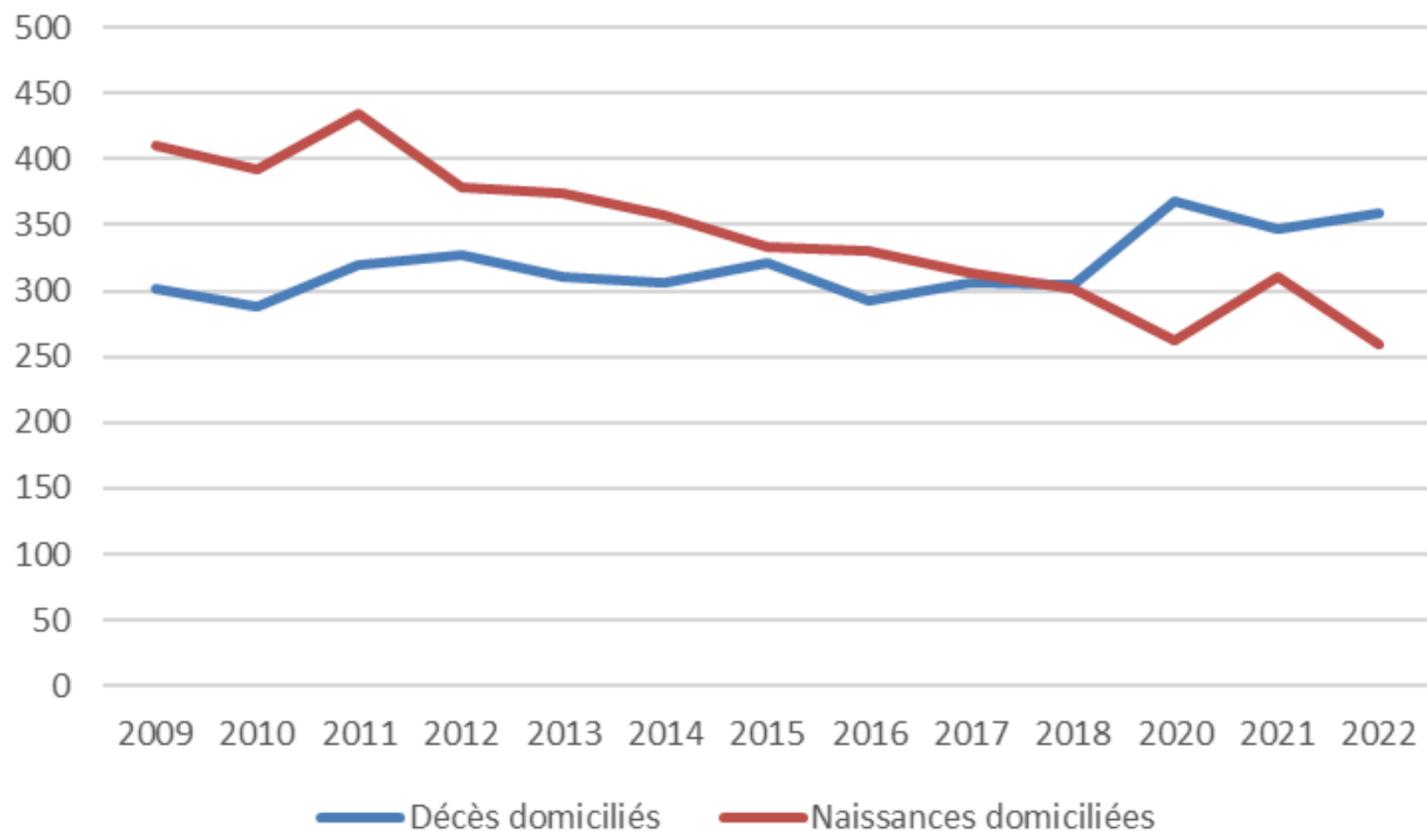
De 1999 à 2024, la 3CA a enregistré une baisse de 4,7 % de sa population, passant de 30 554 à 29 279 habitants. Malgré un déclin démographique persistant, similaire à d'autres régions rurales françaises, les petites et moyennes communes rurales de la 3CA se révèlent plus dynamiques que les tout petits villages et les centres bourgs. L'état du bâti est l'une des raisons mentionnées précédemment. La commune d'Avesnes-sur-Helpe, tout en constituant un pôle de services compte moins de 4500 habitants.



LE SOLDE NATUREL

Lors du premier diagnostic de la CTG intercommunale la dernière donnée était celle de 2018, le nombre de décès et de naissances était alors presque équivalent. Cependant, en 2022, on a observé une forte hausse des décès et une baisse des naissances. Ainsi, la variation naturelle est devenue négative. La crise de la Covid-19 a joué un rôle crucial : elle a contribué à l'augmentation des décès (accentuée par les épidémies de grippe des années suivantes) et à la diminution des naissances.

Contrairement à un éventuel effet de "baby-boom" pendant les confinements, la crainte de l'avenir, du chômage et la fragilité des structures familiales ont amplifié une baisse des naissances entamée il y a 20 ans.



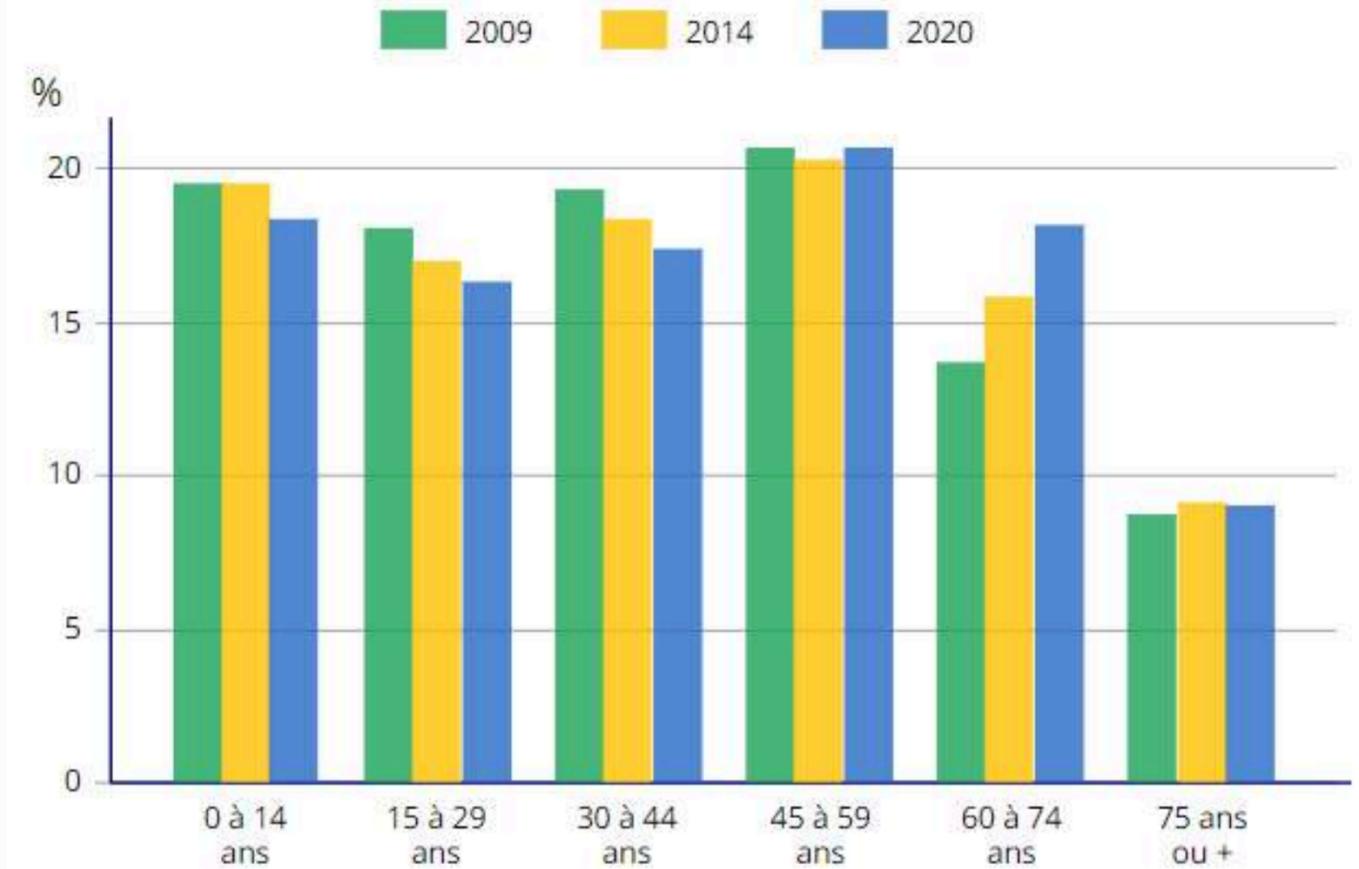
les conséquences d'un solde naturel négatif peuvent être :

- le déclin de la population
- un déséquilibre démographique
- des défis socioéconomiques
- une pression sur le système de soins

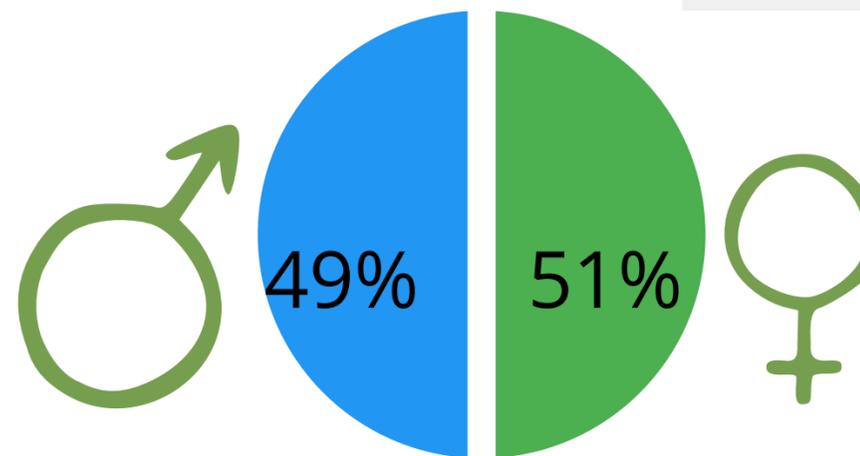
Nous observons un vieillissement de la population de la 3CA, caractérisé par une augmentation notable des 60-74 ans et une diminution des moins de 45 ans en général. Cependant, la proportion de 0-19 ans reste légèrement supérieure à celle des plus de 65 ans. Il est également noté que certains jeunes adultes migrent vers des pôles universitaires ou des centres d'emploi plus attractifs, ce qui impacte négativement l'économie car peu d'entre eux reviennent s'y installer par la suite.

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.



TYPLOGIE DES MÉNAGES

Entre 2014 et 2023, la 3CA a enregistré une diminution de 2,55% de sa population, alors que le nombre de ménages est resté pratiquement le même. Cette baisse s'explique par la réduction de la taille moyenne des ménages due au phénomène de décohabitation et au vieillissement de la population.

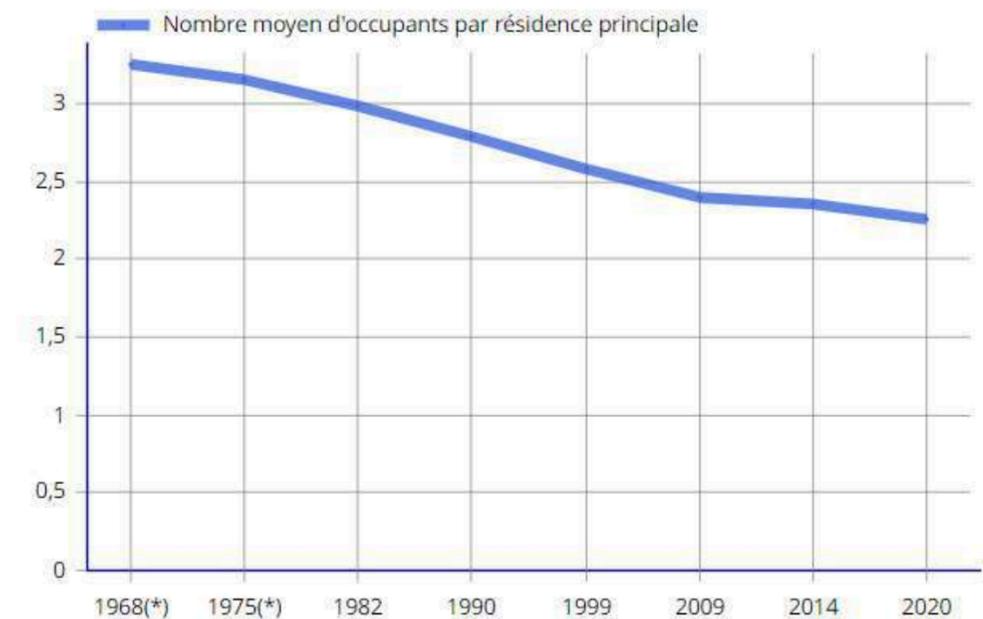
| | Pop. | Nombre de ménages | Moyenne pop/ménage |
|------|-------|-------------------|--------------------|
| 2014 | 30053 | 12801 | 2.35 |
| 2020 | 29288 | 12771 | 2.29 |

| | Pop. | Nombre de ménages | Moyenne pop/ménage |
|----------------------|-------|-------------------|--------------------|
| Bassin de vie sud | 5987 | 2292 | 2.61 |
| Bassin de vie centre | 11177 | 5129 | 2.18 |
| Bassin de vie est | 6388 | 2535 | 2.52 |
| Bassin nord | 5727 | 2815 | 2.03 |

DES DISPARITÉS PEUVENT ÊTRE OBSERVÉES ENTRE LES DIFFÉRENTES ZONES, AVEC DES MÉNAGES DE TAILLE PLUS RÉDUITE DANS LE CENTRE, EXPLIQUÉES PAR UNE PROPORTION PLUS ÉLEVÉE DE FAMILLES MONOPARENTALES, NOTAMMENT À AVESNES-SUR-HELPE, OU DE COUPLES SANS ENFANT DANS LES VILLAGES DU SOLRÉZIS.

FAM G1 - Évolution de la taille des ménages en historique depuis 1968

FAM G1 - Évolution de la taille des ménages en historique depuis 1968



(*) 1967 et 1974 pour les DOM

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2023.

Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2009 au RP2020 exploitations principales.

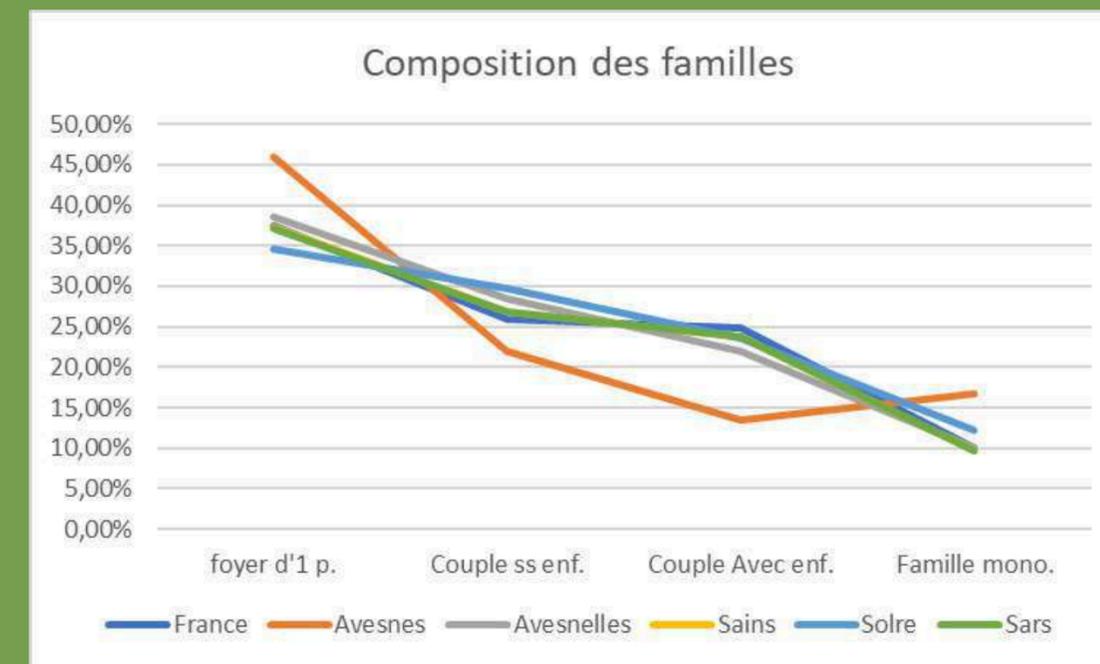
LA COURBE DE L'ÉVOLUTION DE LA TAILLE DES MÉNAGES DE LA 3CA EST QUASIMENT IDENTIQUE À LA COURBE NATIONALE

LES FOYERS DU COEUR DE L'AVESNOIS

| 3CA | répartition | 2009 | 2020 | évolution |
|--------------------------------|-------------|------|------|-----------|
| foyer d'1 personne | 33,5% | 3720 | 4278 | +15% |
| Logement sans famille (colloc) | 1,4% | 295 | 180 | -40% |
| Couple sans enfant | 27,8% | 3588 | 3555 | -1% |
| couple avec enfant | 26% | 3878 | 3317 | -15% |
| famille monoparentale | 11,3% | 1179 | 1443 | +22.4% |

Comme mentionné précédemment, on observe une augmentation des foyers composés d'une seule personne (avec une instabilité des couples plus marquée au fil des années et des personnes âgées vivant seules à domicile) ainsi que des familles monoparentales. Les couples ont tendance à avoir moins d'enfants en raison des difficultés à atteindre une stabilité financière.

Ce graphique souligne une typologie distincte de la structure familiale à Avesnes-sur-Helpe par rapport aux autres communes du cœur de l'Avesnois. Alors que la composition prédominante suit la tendance nationale, la commune d'Avesnes-sur-Helpe se distingue par un nombre plus élevé de foyers monoparentaux et de foyers d'une seule personne. Ceci rejoint la réflexion sur la recherche de logements plus petits proches des services.



LES ALLOCATAIRES

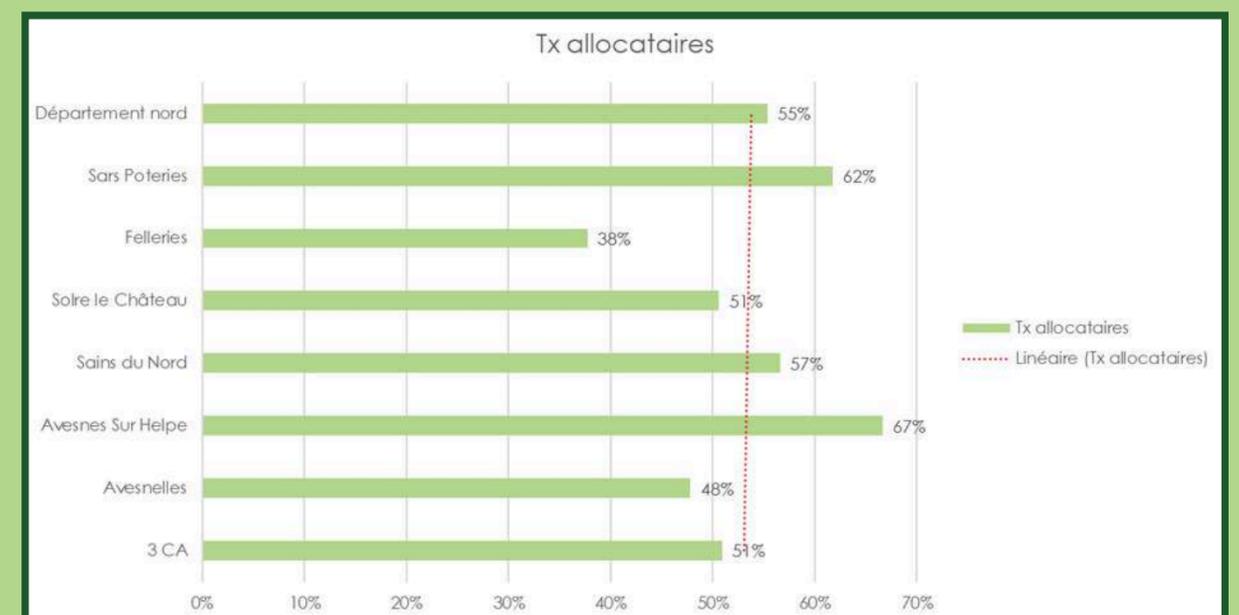
Les personnes bénéficiant du soutien des Caisses d'Allocations Familiales (CAF et MSA) sont celles qui reçoivent au moins une allocation en fonction de leur situation familiale et/ou financière. Le terme de bénéficiaire s'applique à un foyer et non à un individu, ce qui signifie que les foyers peuvent être composés de personnes seules ou de plusieurs individus. Les autres membres du foyer bénéficiaire (conjoint, enfants et autres personnes à charge selon les prestations familiales) sont considérés comme les ayants-droit. En combinant les bénéficiaires et leurs ayants-droit, on obtient le nombre total de personnes couvertes.



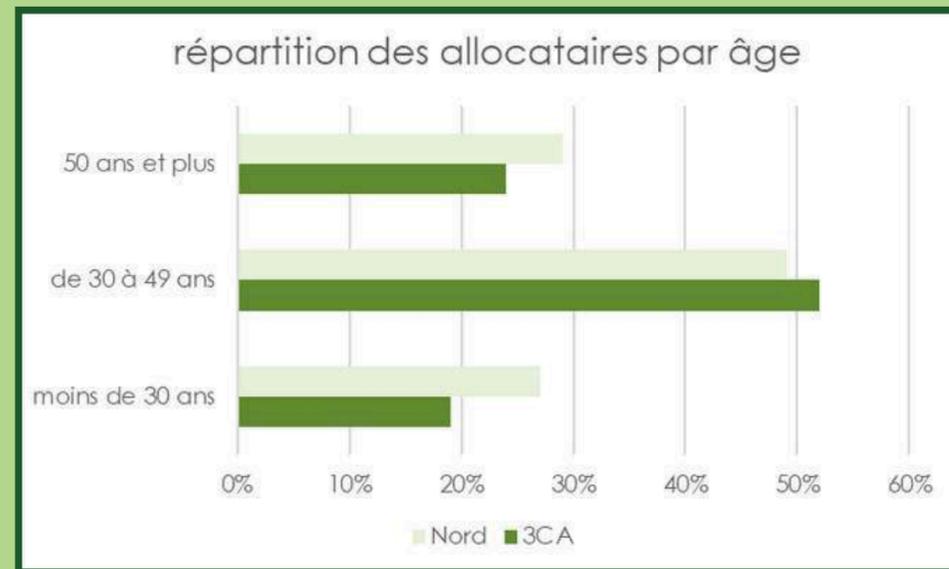
les allocataires de la MSA sont proportionnellement plus nombreux dans le Bassin Sud de la 3CA.

Au sein de la Communauté de Communes du Coeur de l'Avesnois, 89% des allocataires sont affiliés à la Caisse d'Allocations Familiales du Nord, tandis que 11% dépendent de la Mutualité Sociale Agricole Nord-Pas de Calais.

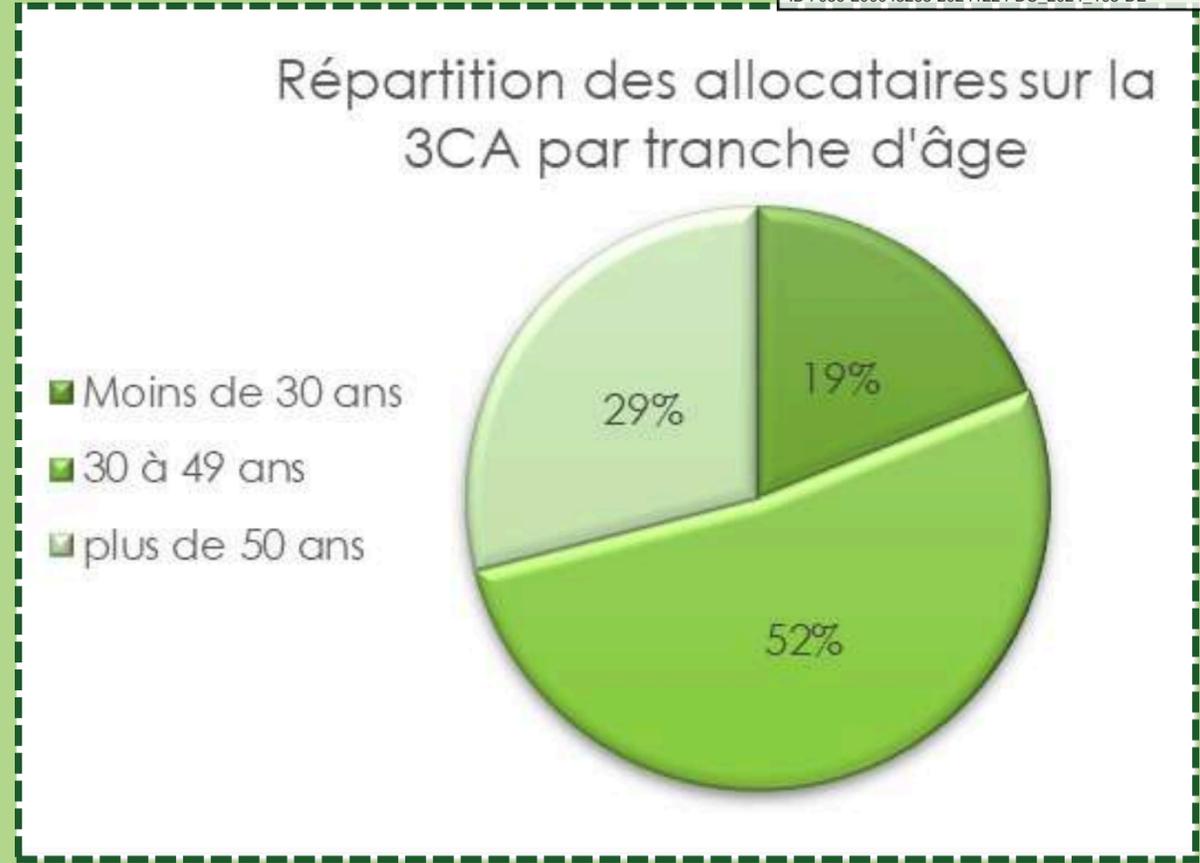
51 % de la population de la 3CA est couverte par la CAF ou la MSA. Ce qui est moins élevé que sur le reste du Département du Nord. On atteint 57% à Sains du Nord, 62% à Sars Poteries et 67 % Sur la ville centre.



La plupart des allocataires de la 3CA ont entre 30 et 49 ans, ce qui démontre un certain manque de ressources au sein de la population active.

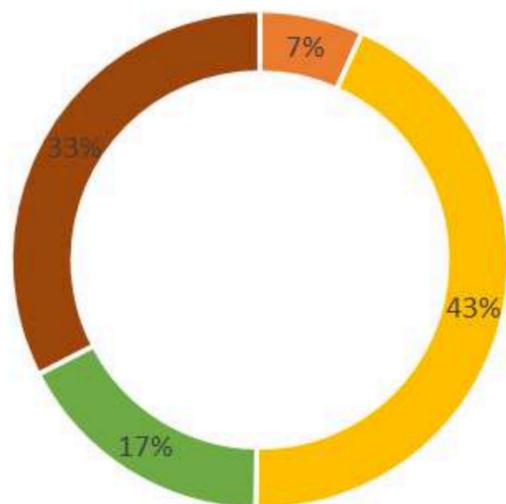


Dans des régions telles que la métropole lilloise, le nombre d'allocataires de moins de 30 ans est plus élevé en raison de la forte présence d'étudiants, ce qui n'est pas le cas à la 3CA. Près d'une personne sur trois de plus de 50 ans bénéficie d'allocations.



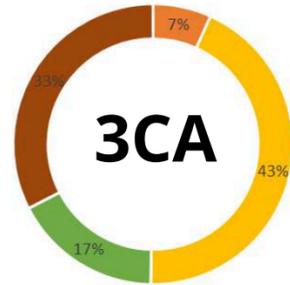
Répartition allocataires CAF et MSA 3CA

■ Couple ss Enfant ■ Allocataire isolé ■ monoparentale ■ Couple avec enfant



La moitié des allocataires de la Communauté de Communes du Coeur de l'Avesnois ont des enfants, parmi lesquels un tiers sont à la tête d'une famille monoparentale. La plupart des bénéficiaires sont des personnes seules, en partie en raison de l'introduction de la prime d'activité qui a conduit à l'émergence de nouveaux allocataires sans enfant.

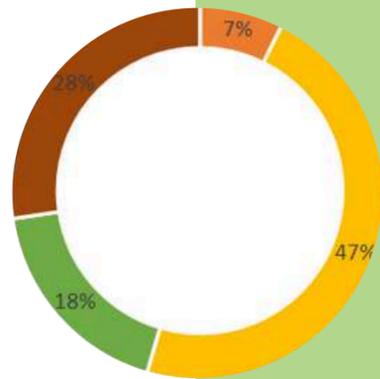
COMPARATIF AVEC LES 4 COMMUNES LES PLUS PEUPLÉES DU TERRITOIRE



■ Couple ss Enfant ■ Allocataire isolé ■ monoparentale ■ Couple avec enfant

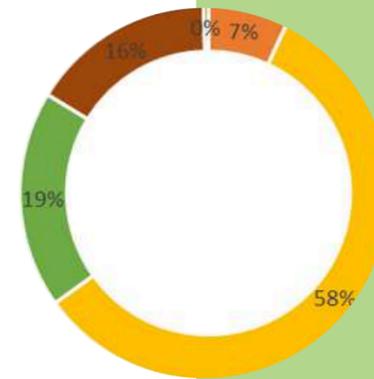
AVESNELLES

- 519 allocataires
- 1134 personnes couvertes
- part des familles monop. légèrement plus élevée qui induit moins de couple avec enfants



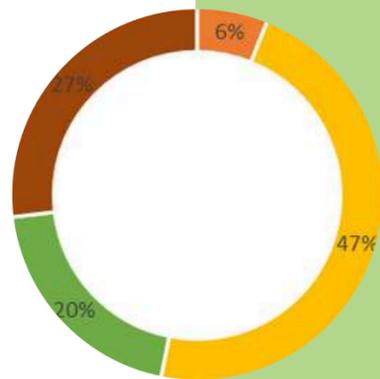
AVESNES-SUR-HELPE

- 1464 allocataires
- 2797 personnes couvertes
- part des familles monop. bien plus élevée au détriment des couples avec enfant (s).



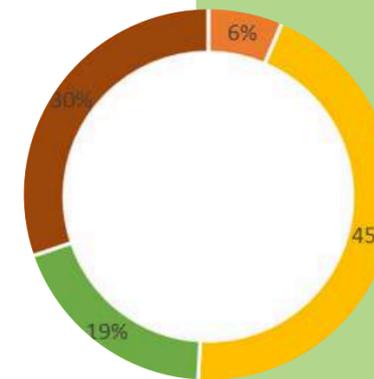
SAINS DU NORD

- 704 allocataires
- 1584 personnes couvertes
- répartition sensiblement identique à celle d'Avesnelles



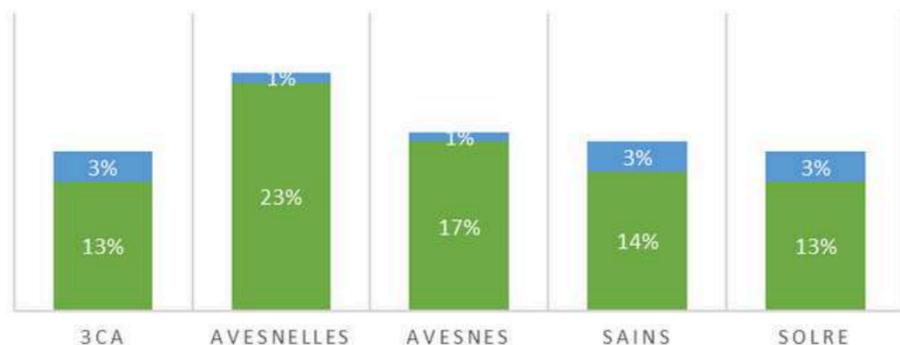
SOLRE LE CHATEAU

- 392 allocataires
- 903 personnes couvertes
- répartition qui se rapproche de la tendance intercommunale.



ALLOCATIONS VERSÉES EN COMPENSATION D'UN HANDICAP

■ part des allocataires AAH ■ Part des allocataires AEEH



16% des allocataires de la 3CA perçoivent une allocation telle que l'Allocation Adulte Handicapé ou l'Allocation de l'Éducation d'un Enfant Handicapé. Il est intéressant de noter qu'à Avesnelles, ce taux s'élève à 24%, ce phénomène peut être expliqué par la présence du Foyer de Vie Jean Lombart.

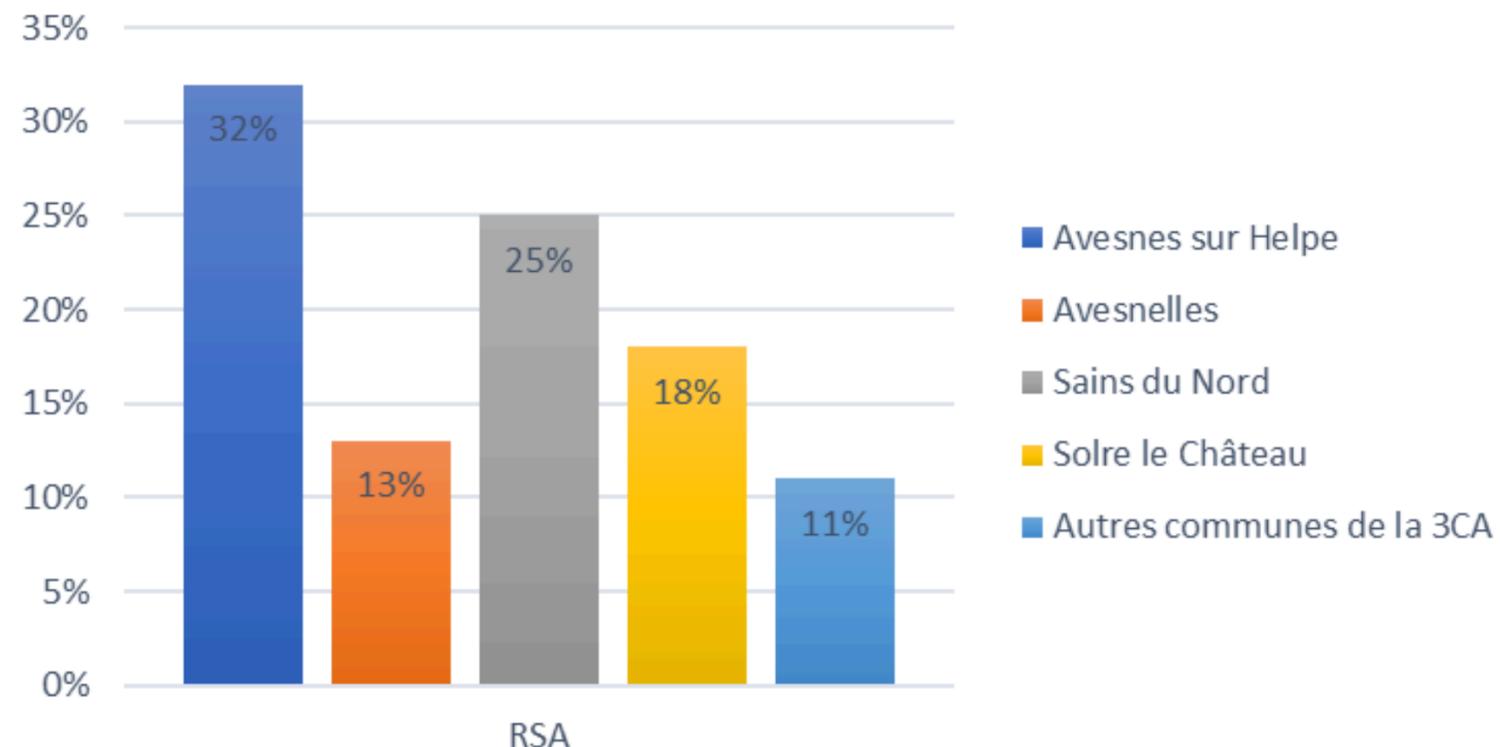


Le revenu de solidarité active (RSA) assure aux personnes sans ressources un niveau minimum de revenu qui varie selon la composition du foyer.

1155 allocataires (soit 20%) de la 3CA perçoivent le RSA pour une couverture de 2360 habitants, soit plus de 8 % de la population totale .

Les bénéficiaires du RSA se concentrent surtout dans les petites villes du territoire avec 32% à Avesnes-sur-Helpe et 25% à Sains-du-Nord.

taux d'allocataires bénéficiaires du RSA

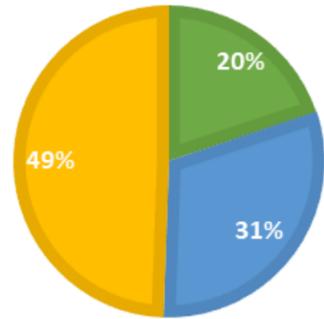


LA PRÉCARITÉ

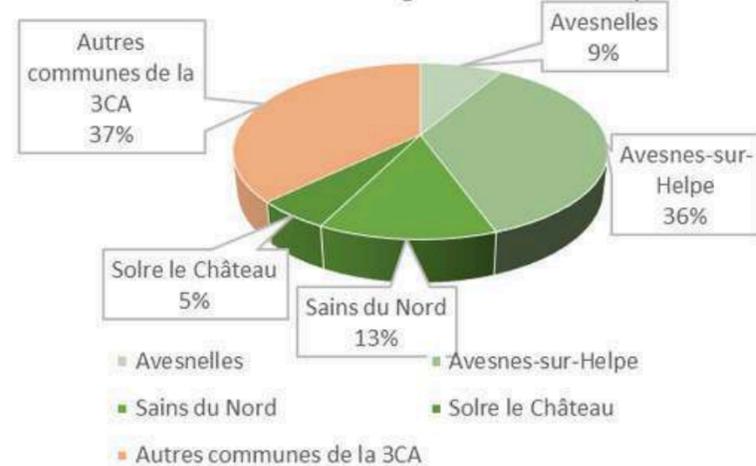
Plus de la moitié des allocataires de la 3CA ont des revenus qui dépendent de 50 à 100 % des prestations versées par les Caisses d'Allocations (38 % au niveau national)

DES ALLOCATAIRES EN SITUATION DE FRAGILITÉ ÉCONOMIQUE

- alloc dt les ressources dépendent uniquement des allocations
- alloc dt les ressources dépendent pour au moins 50% des allocations
- autres



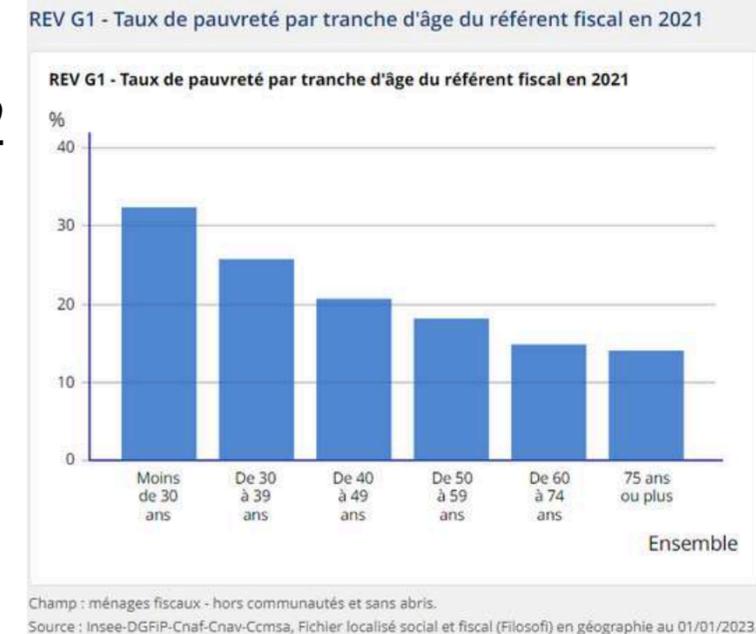
répartition géographique des allocataires en situation de fragilité économique



1 allocataire sur 5 n'a que les prestations sociales pour vivre. Plus d'un tiers des allocataires en grande précarité économique résident à Avesnes-sur-Helpe, soit presque autant que les 39 communes les moins peuplées réunies.

A Avesnes-sur-Helpe, 36% des allocataires dépendent à 100 % des allocations CAF ou MSA, soit un taux 2 fois plus élevé que celui du Département du Nord (suivi à 25 % par Sains du Nord et à 23% par Avesnelles). Cet indicateur de précarité souligne une situation préoccupante notamment chez les 30-49 ans, tranche d'âge la plus affectée.

Pourtant le diagramme ci-dessus sur le taux de pauvreté par tranche d'âge, démontre aussi une grande précarité de bon nombre de moins de 30 ans. En effet, ceux-ci n'ont pas toujours les critères requis pour prétendre au RSA et ne sont donc pas comptabilisés dans les allocataires.



LES REVENUS DES FOYERS DE LA 3CA

Définition

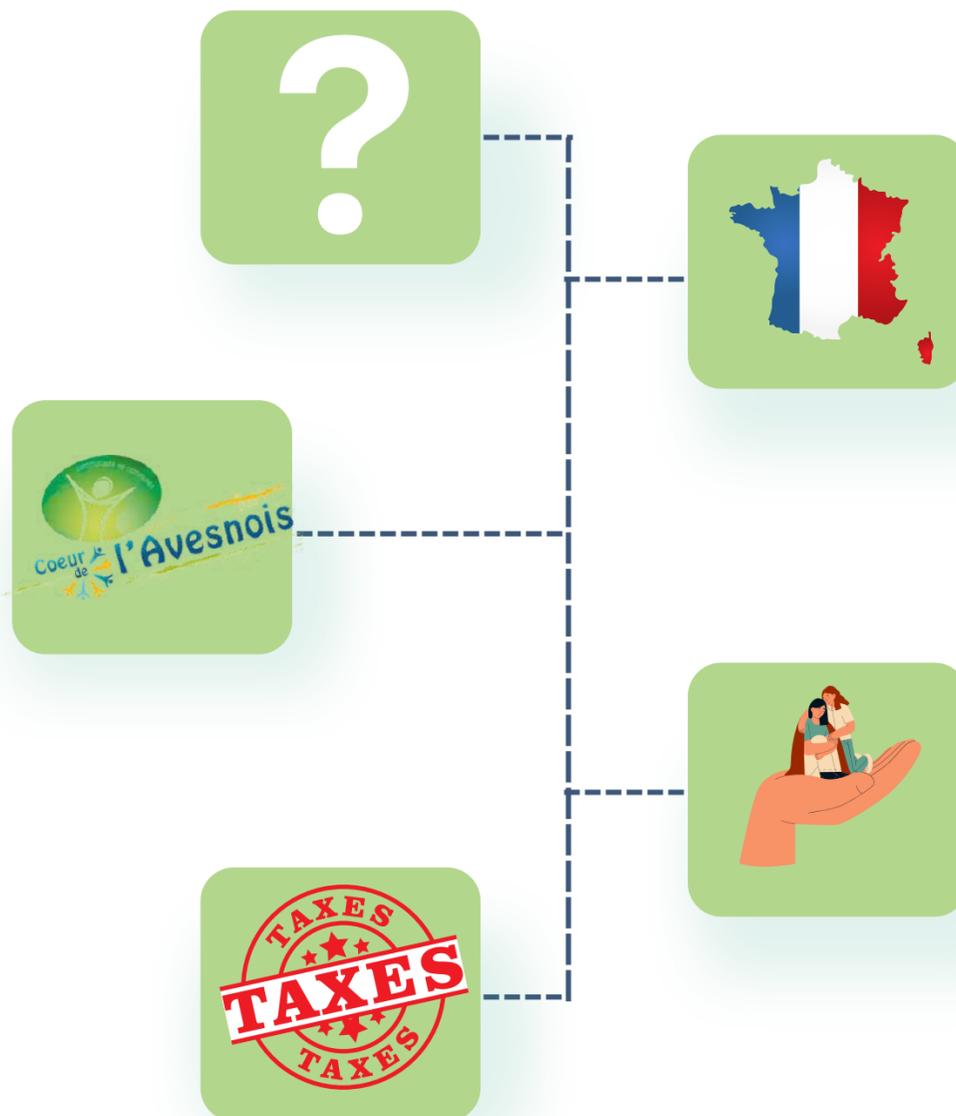
Le niveau de vie médian désigne le montant pour lequel la moitié des personnes touche moins et l'autre moitié davantage. Il est mesuré après impôts et prestations sociales.

Le cas de la 3CA

Le niveau baisse encore quant on ressort à l'intercommunal : 20 600 € soit 1 716 €. Trois communes sont plus en difficulté Avesnes-sur-Helpe avec un revenu médian de 15 750 €, Sars Poteries avec 18 120 € et Sains du Nord avec 18 400 €.

L'imposition

Tout ceci induit forcément une part peu importante de foyers imposables (42,9%) au niveau intercommunal, 28% sur la ville d'Avesnes-sur-Helpe, 36% à Sains du Nord et 45 % à Avesnelles.



Le revenu médian en France

En 2021, en France, le niveau de vie médian de la population s'élève à 24 330 € annuels. Il correspond à un revenu disponible de 2 028 € par mois pour une personne seule et de 4 258 € par mois pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans. Pour le département du Nord, le niveau de vie médian s'élève à 21 340 €.

Le seuil de pauvreté

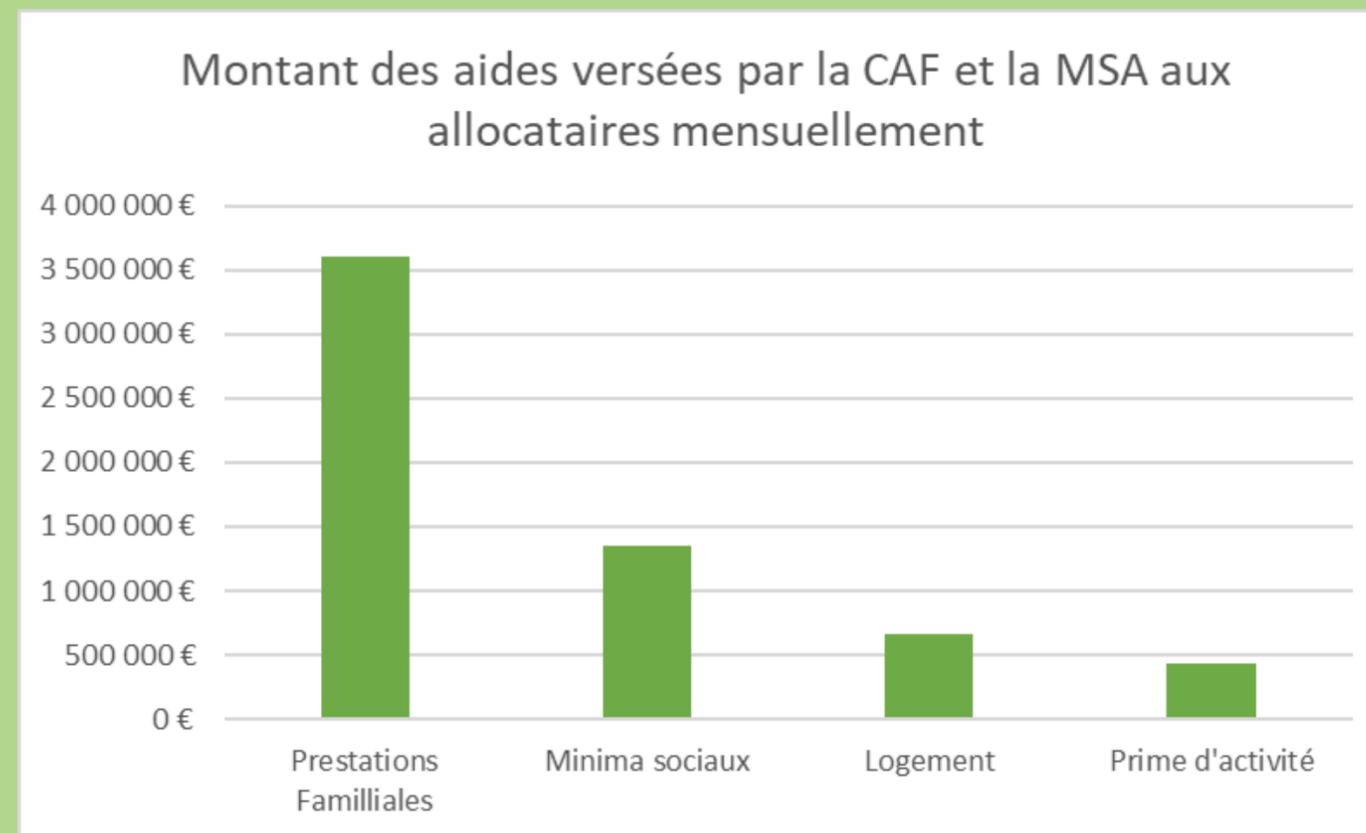
20% de la population intercommunale vit sous le seuil de pauvreté (14,5 % en France). Le niveau le plus élevé est à Avesnes-sur-Helpe avec 38%.

Face à une situation de grande précarité chez une part significative de la population du Coeur de l'Avesnois, la mobilisation des acteurs sociaux est primordiale.

LA CAF ET LA MSA DES PARTENAIRES INCONTURNABLES DU TERRITOIRE



Plus de six millions d'euros sont versés mensuellement par la Caisse d'Allocations Familiales du Nord et la Mutualité Sociale Agricole Nord Pas de Calais aux allocataires de la 3CA.



LA POPULATION AU COEUR DES SERVICES

SOMMAIRE

- Les équipements de loisirs
- Le tissu associatif
- l'animation de la vie sociale
- L'accès au droit et au numérique



Envoyé en préfecture le 24/12/2024

Reçu en préfecture le 24/12/2024

Publié le

ID : 059-200043263-20241224-DC_2024_105-DE





Les services destinés aux familles constituent un élément essentiel de la politique sociale intercommunale.

Les familles avec enfants sont au cœur des réflexions visant à accroître l'attractivité du territoire, compte tenu des défis démographiques mentionnés précédemment. L'hétérogénéité des communes du territoire tant sur le plan des ressources que sur la composition des familles pose la question de l'équité de l'accès aux services.

Les efforts conjugués des communes, de l'intercommunalité et d'autres instances associatives ou institutionnelles permettent l'évolution d'un panel d'actions en direction de tous les habitants du Coeur de l'Avesnois.

Dans les zones rurales comme celle de la 3CA, un maillage des équipements et des services, ou une itinérance de ces derniers, est essentielle pour atteindre les populations isolées ou mal desservies. Des initiatives mobiles sont mises en place pour offrir des services aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer. Des ludothèques, des RPE et même des services publics deviennent mobiles pour tenter de réduire les inégalités entre les territoires.

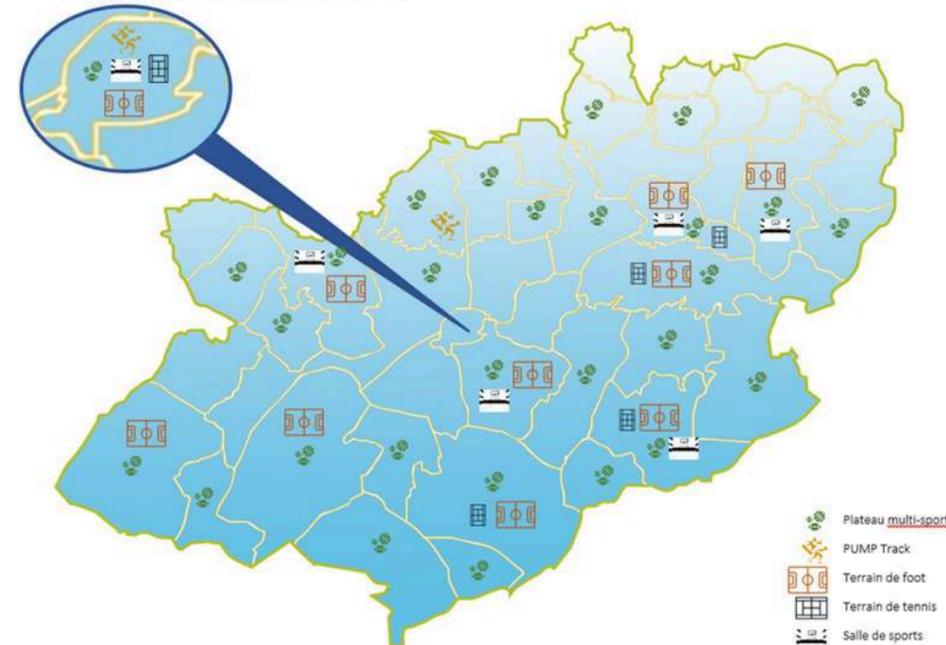


DES EQUIPEMENTS DE LOISIRS POUR TOUS

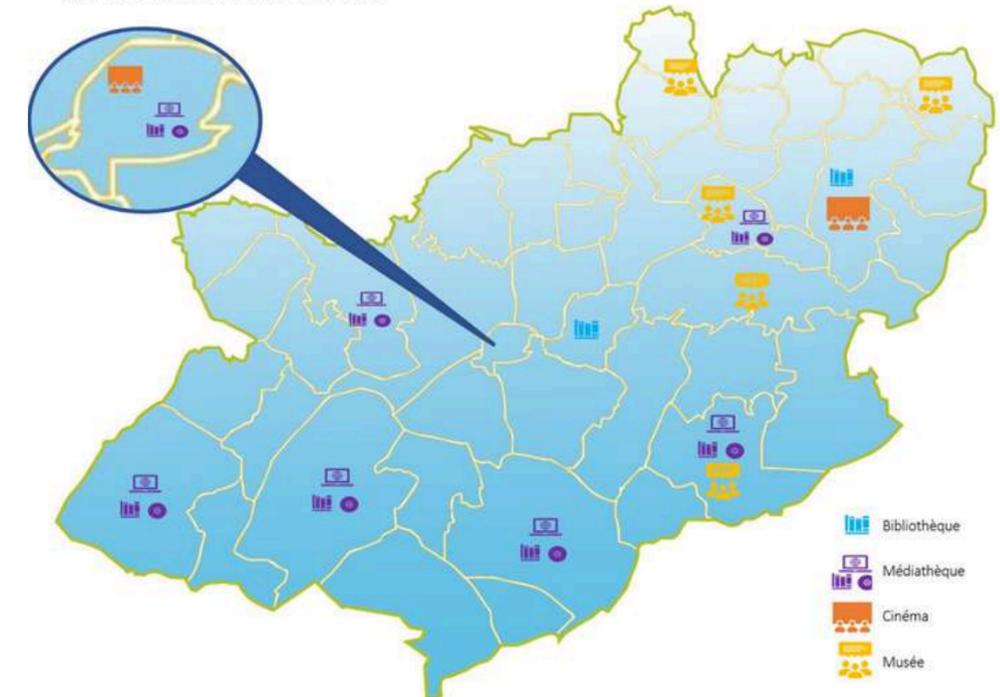
Les structures sportives de proximité maillent correctement le territoire avec notamment 33 terrains multisports, 10 terrains de football. Les équipements couverts sont plus rares. La 3CA ne dispose d'aucun équipement structurant de type piscine, patinoire,... Le taux de licenciés sportifs est de 15,4% contre 22 % au niveau national s'expliquant en partie par ce manque d'infrastructures attractives.

La 3CA dispose de 2 salles de cinéma, avec une offre muséale au nord, incluant un musée départemental. La répartition des services de lecture publique est assez équilibrée, avec une dizaine d'équipements. En octobre 2023, la 3CA a ouvert la médiathèque Emile Prisse d'Avennes. Cet espace culturel polyvalent comprend une bibliothèque, un mini fablab, un espace France Services, un espace dédié aux adolescents, une ludothèque et 3 logements inclusifs.

Équipements sportifs sur la 3CA



Lieux culturels du Territoire



ZOOM SUR LES LUDOTHÈQUES

Les ludothèques du réseau intercommunal sont adossées à une bibliothèque, elles offrent des activités sur place ainsi que la possibilité d'emprunter des jeux.



Le réseau a comptabilisé plus de 1700 heures d'ouverture en 2023

La ludothèque du centre socio-culturel d'Avesnes-sur-Helpe est un outil d'animation et n'offre pas de service de prêt.



« Les ludothèques sont des équipements culturels centrés sur le jeu, très impliqués dans la vie locale. Elles accueillent ensemble des publics de tout âge et sont ouvertes aux collectivités les plus diverses (écoles, crèches, centres de loisirs, institutions spécialisées...). Elles proposent du jeu sur place, du prêt, des animations, du conseil. Ce sont des lieux ressources pour les parents et les professionnels. En favorisant le jeu, les ludothèques aident les enfants à grandir et les parents à vivre des moments privilégiés avec eux. Convivialité, éducation, socialisation et plaisir font le quotidien des ludothèques. »

Définition de la ludothèque par l'Association des Ludothèques Françaises

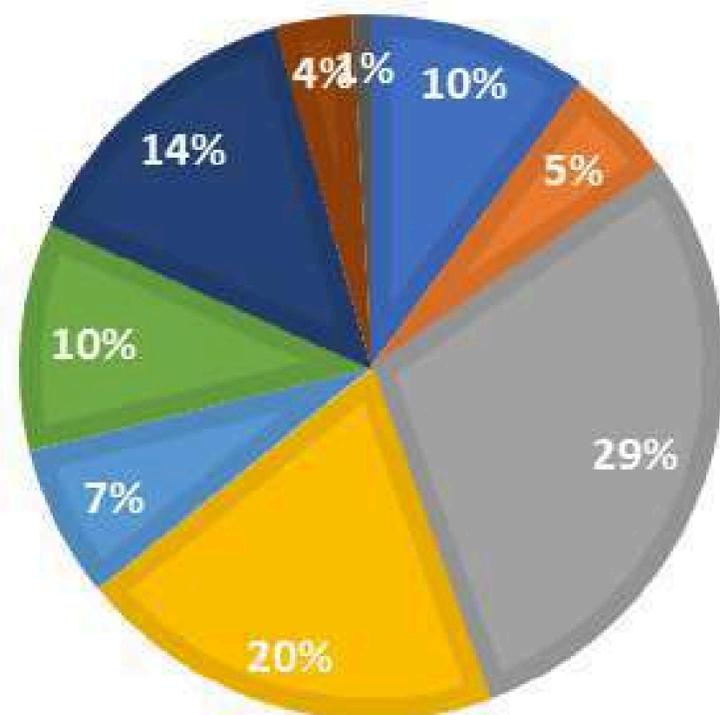
LE JEU HORS LES MURS

Envoyé en préfecture le 24/12/2024
Reçu en préfecture le 24/12/2024
Publié le
ID : 059-200043263-20241224-DC_2024_105-DE

- animation hebdomadaire : à la colocation “Age et Vie” de Sars Poteries, à l’EHPAD Simone Jacques d’Avesnes sur Helpe, à la MARPA d’Avesnelles, à l’IME de Saint Hilaire/Helpe et à l’hôpital de jour “Les Sequoia d’Avesnes.
- Animations dans les différents ACM intercommunaux des petites vacances et de juillet.
- La ludothèque organise des soirées jeux (une par trimestre) dans les communes de la 3CA et participe aux divers événements intercommunaux... En mai 2023, la ludothèque intercommunale a organisé son troisième festival du jeu qui se déroule sur une journée (jeux libre sur place, animations spécifiques, jeux géants, concours, escape game mobile...).

LE TISSU ASSOCIATIF LOCAL

RÉPARTITION DES ASSOCIATIONS DE LA 3CA



Il existe 229 associations hébergées sur le territoire de la Communauté de Communes du Coeur de l'Avesnois. La plupart opèrent au niveau communal, notamment les traditionnels clubs des aînés, les Associations de Parents d'Élèves et les Comités des fêtes. En outre, de nombreuses associations de loisirs sont en plein essor. Cependant, à l'exception des deux conseils municipaux de jeunes d'Avesnes et Avesnelles, il n'y a pas d'autres associations de jeunesse.

La 3CA, en plus des aides communales, peut accorder des subventions aux associations qui organisent des événements ouverts à tous, favorisant le développement des liens sociaux, conformément à un règlement établi.

Le centre socioculturel “le nouvel Air” : équipement structurant de la ville centre

Fondé en 2006, le centre socioculturel "Le Nouvel Air" est largement reconnu par les habitants d'Avesnes-sur-Helpe pour son engagement dans tous les quartiers et auprès de tous les publics quelque soit l'âge.



Le “Nouvel air” est un endroit où les résidents concrétisent des projets pour améliorer leur quotidien, renforcent leur capacité à agir sur leur vie individuelle et collective.

Sébastien Dursent le dirige en fonction des missions caractéristiques des Centres Sociaux : centre communautaire à vocation sociale globale, ouvert à tous les résidents de la ville, offrant accueil, animations, activités et services à visée sociale. C'est aussi un espace familial et intergénérationnel,

promouvant le renforcement des liens familiaux et sociaux.

Le pôle d'animation sociale, prend en considération les besoins et les initiatives des utilisateurs. Ainsi le centre socioculturel d'Avesnes-sur-Helpe développe les accueils périscolaires, le plan mercredi, un pôle jeunesse et citoyenneté, un pôle sénior et un pôle famille.

Enfin, il fédère autour de son activité des partenaires afin d'optimiser l'action sociale du territoire.

LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Envoyé en préfecture le 24/12/2024
Reçu en préfecture le 24/12/2024
Publié le
ID : 059-200043263-20241224-DC_2024_105-DE

S'LO

À l'instar des CCAS des communes, la Communauté de Communes anime un CIAS qui gère la compétence "insertion", c'est-à-dire l'accompagnement des publics précaires et éloignés de l'emploi. Cette mission se divise en trois actions :

- l'Accompagnement social de 200 bénéficiaires du RSA dirigés par le Département.

Lors de l'attribution du Revenu de Solidarité Active, les bénéficiaires sont dirigés vers une référente sociale. Après évaluation de la situation, un contrat d'engagement mutuel est établi reprenant les objectifs du parcours d'accompagnement.

- l'Accompagnement vers l'emploi de 70 parents à l'année dans le cadre de "Parents vers le travail". Les différents partenaires orientent les parents sans emploi vers la chargée de mission. Après avoir exploré les solutions de garde d'enfants, les parents reçoivent un accompagnement pour reprendre une activité : formation, emploi...
- l'Accompagnement vers l'emploi de 60 personnes par an à travers les Ateliers Chantiers d'Insertion. En travaillant sur des activités de support, les salariés en contrat d'insertion s'investissent quotidiennement pour retrouver un emploi tout en étant soutenus dans leur progression vers des parcours dynamiques.

L'ACCÈS AUX DROITS



France
services

La Communauté de Communes du Coeur de l'Avesnois gère un Espace France Services.

C'est un nouveau modèle d'accès aux services publics qui vise à permettre à chaque citoyen, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien. Implantée dans la médiathèque intercommunale Emile Prisse d'Avennes, la France Service du Cœur de l'Avesnois est animée par des agents, formés par les opérateurs partenaires qui ont pour mission de délivrer gratuitement un premier niveau d'information et d'accompagnement numérique.

Celle-ci est complétée par la France Services de Solre le Château, la maison de l'Etat ouverte en Mars 2024 et par l'offre itinérante du département "le Camion bleu" qui dessert les communes de Cartignies, Dourlers, Etroeungt, Felleries, Prisches et Sains du Nord.



LA LUTTE CONTRE L'ILETTRISME L'ILLECTRONISME

Envoyé en préfecture le 24/12/2024
Reçu en préfecture le 24/12/2024
Publié le
ID : 059-200043263-20241224-DC_2024_105-DE

L'accès aux droits étant étroitement lié à l'accès au numérique, des postes de conseillers numériques ont été créés dans certaines villes classées "Petites villes de demain" et au niveau intercommunal. L'objectif est de diminuer l'impact de la fracture numérique et d'initier les populations éloignées aux outils informatiques.

De surcroît, 15% de la population du Coeur de l'Avesnois souffre d'illettrisme, ce qui aggrave son isolement. La 3CA, en partenariat avec l'association "Mots et Merveilles", œuvre à réduire ce taux.



UNE OFFRE ADAPTÉE

SOMMAIRE

- l'offre en direction de la Petite Enfance (0-6 ans)
- L'offre en direction de l'enfance (3-11 ans)
- L'offre en direction des jeunes (12-18 ans)
- le soutien à la parentalité
- L'offre en direction des publics spécifiques



L'accueil du jeune enfant

On appelle "taux de couverture" la capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes d'accueil "formels" pour 100 enfants de moins de 3 ans. La capacité d'accueil théorique correspond à l'ensemble des places offertes à un instant donné sur le territoire observé, ici la Communauté de Communes du Coeur de l'Avesnois. L'année de référence étant 2021, elle ne prend pas en compte les nouveaux modes de garde ouverts depuis, ni l'extension des inscriptions des enfants à l'école dès 2 ans.

Le taux de couverture 2023 est de 46.37%.
La 3CA compte 833 enfants de moins de 3 ans
et 865 enfants de 3 à 6 ans



Le taux de couverture de la 3CA des enfants de moins de 3 ans en 2021 était de 45.2 % (58.9 en France).

53.6% des 833 enfants de moins de 3 ans sont gardés par la famille, 13.6 % sont préscolarisés.

26.8 % des enfants sont accueillis chez une assistante maternelle ou gardés à domicile

Seulement 6 % des bébés sont inscrits en Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE).

PETITE ENFANCE : LES MODES DE GARDE COLLECTIFS

Sur la 3CA, trois structures d'accueil de jeunes enfants relèvent de la Prestation de Service Unique : l'aide de la CAF ou de la MSA est versée directement au gestionnaire de crèche, complétant ainsi la contribution des familles en fonction de leurs ressources. Les micro-crèches "PAJE" facturent les familles, qui sont ensuite remboursées en partie par le Complément libre choix du Mode de Garde des caisses d'allocations.

La couverture semble suffisante bien que le maillage ne soit pas optimal.



Répartition de l'offre d'accueil collectif sur le territoire de la 3CA

-  Multi accueil PSU
-  Micro crèche PAJE
-  Jardin d'enfants PSU

Les enfants en situation de handicap sont accueillis sans soucis.

La qualité est au rendez-vous.

Cependant, il est impossible de couvrir les horaires atypiques des hôpitaux et des usines.

| | |
|--|------------------|
| Association "Le Petit Tambour" d'Avesnes sur Helpe  | 26 places |
| Association "les Francas" de Sains du Nord  | 16 places |
| S.A.S "Ô p'tit Doudou"  | 12 places |
| Micro crèche associative "Mon doudou"  | 12 places |
| S.A.R.L "les Aventures de Batistou"  | 12 places |
| Jardin d'enfants communal "Les petits fripons"  | 12 places |

Le nombre de places ou "berceaux" indique le nombre d'enfants pouvant être accueillis simultanément, il y a donc possiblement plus d'enfants inscrits que de places disponibles.

Les assistantes maternelles : un métier en crise

En l'espace de dix ans, le nombre d'assistantes maternelles a diminué de 40 %, tandis que le nombre de places disponibles a chuté de 25 %. Plusieurs facteurs doivent être pris en compte :

- Un crise Covid qui a précipité les reconversions
- Un manque de reconnaissance et des salaires trop bas
- De nombreux départs en retraite
- la réforme de 2018 et les nouvelles conditions d'agrément
- l'isolement



Les heures de travail sont généralement étendues, couvrant des plages horaires en dehors des horaires traditionnels des salariés (certaines travaillent selon des horaires atypiques, y compris les week-ends). A noter la présence de 2 entreprises proposant de la garde à domicile : l'ADAR avec "Nounou dom" et Freedom.



| | 2013 | 2019 | 2024 |
|----------------------------------|------------|------------|------------|
| Nombre d'assistantes maternelles | 229 | 182 | 136 |
| capacité théorique | 629 places | 572 places | 473 places |

Cette diminution est conjuguée à une baisse de la natalité et à l'ouverture d'EAJE qui masquent pour le moment cette tension. Cependant, les demandes en mode de garde individuel sur le bassin centre peinent à être couvertes.

Une étude de faisabilité sur les Maisons des Assistantes Maternelles proche des centres hospitaliers est actuellement en cours dans le cadre du Fonds d'Innovation Petite Enfance.

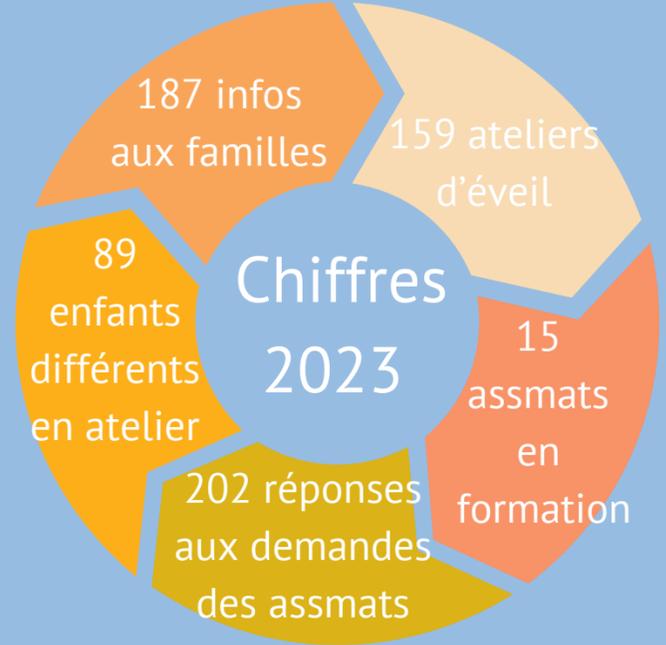
LES RELAIS PETITE ENFANCE (R.P.E)

La Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois anime un réseau de RPE destiné à l'ensemble des assistantes maternelles du territoire. Par ailleurs, l'association Les Francas anime un RPE à Sains du Nord.

Le Relais Petite Enfance Intercommunal du Cœur de l'Avesnois est basé sur les communes de Prisches, Avesnes-Sur-Helpe et Solre-Le-Château. Il s'agit d'un service gratuit dirigé par des professionnels de la petite enfance, offrant un espace d'écoute, d'échange, d'animation et d'information pour les habitants du territoire. Les animatrices du RPE (anciennement RAM) organisent des activités collectives itinérantes, offrant des moments conviviaux où les familles, les professionnels et les enfants se rencontrent, participent à diverses activités et se préparent à la vie en collectivité. Des permanences sont également disponibles pour accompagner les parents et les professionnels dans leurs démarches administratives. Le RPE programme aussi des formations pour les assistantes maternelles. Le RPE est neutre, gratuit et ouvert à tous.



Répartition géographique des RPE et de leurs animations



L'offre d'animation Petite Enfance

L'offre associative

Les ateliers d'éveil du RPE des Francas (Sains du Nord) : une séance hebdomadaire est proposée aux assistantes maternelles et aux enfants de 0 à 3 ans.

L'association la Tanière de Prisches 2 ateliers hebdomadaires "Les p'tits explorateurs" et "les p'tits bilingues" pour les enfants de 0 à 6 ans.

Le CSC d'Avesnes

Le secteur famille du centre socioculturel d'Avesnes/helpe propose tous les 15 jours un rendez-vous : "1000 questions des bébés"

Les enfants âgés de 2 à 6 ans peuvent également participer aux activités du secteur maternel, y compris la ludothèque et les accueils collectifs de mineurs.

L'offre intercommunale

Les ateliers d'éveil pour les 0-6 ans du RPE de la 3CA sont programmés en itinérance sur 12 communes différentes à raison de 4 par semaine pour les enfants, leurs parents ou assistante maternelle.

Les enfants de 2 à 6 ans peuvent également prendre part aux accueils collectifs de mineurs et aux ateliers "mini sportifs" organisés chaque semaine par le service des sports.

Dans le cadre du FIPE et en lien avec la Médiathèque Départementale, la bibliothèque de Cartignies se transforme en un espace dédié aux "1000 premiers jours et aux premières pages". Cet endroit est destiné à soutenir la parentalité, à offrir des formations aux assistantes maternelles et à encourager l'éveil culturel.

L'offre en direction des 6-11 ans

En 2021, 2638 enfants âgés de 6 à 11 ans étaient scolarisés, allant du CP à la sixième. La vie en groupe joue un rôle crucial pour ces enfants. L'enfant n'est plus un tout-petit, il continue de grandir et de se construire, mais n'a pas encore atteint les grands bouleversements de l'adolescence.

Les accueils de loisirs correspondent aux attentes des enfants en leur offrant un espace sécurisé et stimulant pour se développer sur le plan social, émotionnel et intellectuel.

Les ACM (périscolaires ou extrascolaires) sont une réponse à la garde des enfants trop jeune pour être laissés en autonomie.

Les activités qui sont proposées par les collectivités visent à encourager la créativité, la collaboration et l'autonomie (animation sportive, culturelle et autres)



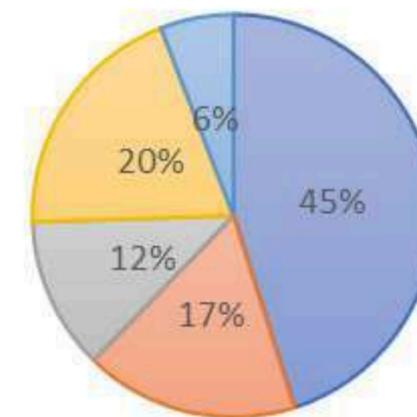
LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS : L'OFFRE COMMUNALE

La ville d'Avesnes sur Helpe a développé depuis 2021, un plan mercredi de 40 places (16 maternelles et 24 primaires) avec un taux d'occupation moyen de 92%. A la rentrée scolaire 2024, les communes de Sains du Nord et d'Avesnelles ouvrent leur propre plan mercredi afin de répondre à la demande de la population. Parallèlement, Avesnes-sur-Helpe réduira de moitié son offre.

Parallèlement, la ville d'Avesnes met en place un service d'accueil collectif de mineurs les mercredis et les samedis. Destinés aux enfants dès l'âge de 3 ans, ces ACM offrent un large éventail d'activités, allant des travaux manuels aux animations écologiques, en passant par des découvertes variées.

Les communes de la 3CA ne sont pas organisatrices des ACM des vacances mais mettent à disposition de l'intercommunalité toutes les infrastructures nécessaires.

répartition des enfants accueillis dans le plan mercredi entre 2021 et 2024



LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS : L'OFFRE INTERCOMMUNALE

La répartition géographique est adéquate. Néanmoins, aucune offre n'est disponible au mois d'août. Une nouvelle répartition pourrait être envisagée.

Lieux d'accueil péri et extra-scolaire, centre social



| Offre petites vacances (8 sites) | | |
|----------------------------------|---------------------|---------------------|
| | entre 2022 et 2024 | tx remplissage moy. |
| 3-5 ans | de 104 à 120 places | 85% |
| 6- 12 ans | de 212 à 228 places | 87% |

Après une baisse due à la crise sanitaire, les inscriptions dans les centres de loisirs sont de nouveau en augmentation. La 3CA cherche à être flexible pour s'ajuster aux changements démographiques.

| Offre juillet (11 sites) | | |
|--------------------------|---------------------|---------------------|
| | entre 2022 et 2024 | tx remplissage moy. |
| 3-5 ans | de 208 à 248 places | 84% |
| 6- 12 ans | de 528 à 584 places | 90% |



L'OFFRE INTERCOMMUNALE : LE SPORT ET LA CULTURE

La 3CA s'est dotée de 33 terrains multisports qui permettent de mener des animations sportives dans de bonnes conditions. Ainsi pendant le temps scolaire le centre multisports propose 12 séances hebdomadaires réparties sur le territoire pour les 4-6 ans et 12 pour les 7-12 ans. Lors des petites vacances des stages sportifs sont organisés en marge des accueils de loisirs pour 4 groupes de 40 enfants sur 4 communes différentes par session de petites vacances.



La 3CA met en place un programme de sensibilisation à la culture en s'appuyant sur son réseau de bibliothèques publiques (composé d'une dizaine d'établissements). Ce réseau, actuellement en cours de restructuration, propose désormais des activités à la fois dans les établissements et en dehors, promouvant la lecture et l'ouverture à toutes les disciplines culturelles. En 2022, par exemple, la venue du Musée Mobile (MUMO) d'art contemporain a été programmée sur 4 communes.



Le Choeur de l'Avesnois est une compétence spécifique de la 3CA qui supervise un chœur d'enfants regroupant des jeunes du CM1 au lycée. En plus des cours dispensés pendant les heures de classe, les jeunes explorent divers lieux et disciplines culturelles.



L'offre en direction des adolescents

La 3CA compte 2378 jeunes âgés de 12 à 17 ans, ce qui équivaut à seulement 8% des adolescents du Nord. Ces jeunes se sentent isolés en raison du manque de moyens de transport, ce qui complique leur participation aux activités. Leurs parents ne font plus toujours l'effort de les accompagner (ce n'est pas un besoin de mode de garde).



De plus la pandémie de COVID 19 a modifié leur comportement. L'UNICEF déclare "La perturbation du quotidien, de l'éducation, des activités récréatives ainsi que les préoccupations liées aux revenus et à la santé de la famille ont généré chez de nombreux jeunes un sentiment de peur, de colère et d'inquiétude pour l'avenir". Beaucoup de jeunes se sont repliés sur eux même, vivant leur vie au travers des réseaux sociaux.

En 2023, la MSA a initié une étude sur la jeunesse en milieu rural. Des jeunes de la 3CA ont fait partie du panel étudié. Elle fait état d'une jeunesse peu visible, en souffrance parfois, qui bien qu'attachée à son territoire, se tourne vers la ville pour se projeter. Les jeunes en milieu rural sont en attente de nouvelles actions conçues pour leur inclusion numérique, culturelle,...

L'offre en direction des adolescents

Le CSC d'Avesnes

Le centre socioculturel d'Avesnes-sur-Helpe propose des Accueil collectifs de Mineurs pour les 12/15 ans les mercredis et samedis de 13 à 19 heures. Pendant la semaine, les jeunes de 12 à 17 ans sont aussi accueillis après les cours. Ces accueils se veulent plus participatifs et moins formels.

L'offre intercommunale

La 3CA propose des ACM pendant les vacances de juillet (96 places remplies à 75 %). Cependant, ils ne répondent plus aux attentes des adolescents.

Les adolescents participent toujours nombreux aux sélections pour les séjours (1 par an pour 20 jeunes). Ceux-ci font découvrir d'autres régions en favorisant l'intermodalité et l'autonomie.

Le vendredi et le samedi après-midi, sont proposés des ateliers autour du numérique.

“Ado 2.0”

La 3CA finance des formations BAFA pour les jeunes du territoire. Force est de constater que les métiers de l'animation attirent moins et que la jeunesse des candidats (16 ans désormais) entraîne un encadrement moins dynamique.



Le Point Information Jeunesse d'Avesnes-sur-Helpe offre un espace d'accueil et d'information aux jeunes, proposant des renseignements complets, pratiques et actualisés.

L'offre d'animation Parentalité

L'offre associative

Le truck parentalité de l'association "A part entière" sillonne les routes de l'Avesnois afin d'animer des ateliers et des groupes de paroles.

L'association la Tanière de Prisches organise des conférences autour de la parentalité et de l'éducation 1 dimanche par mois.

Le CSC d'Avesnes

Un Lieu d'Accueil Enfants/Parents est animé 3 fois par semaine en direction d'enfants de moins de 6 ans et de leur(s) parent(s).

Le centre socioculturel anime de nombreuses actions autour de la parentalité : un café parent'aise, un ciné parentalité (1 par mois) et un atelier "graine d'exploration" (1/semaine).

L'offre intercommunale

Dix ateliers parents enfants par mois sont organisés en itinérance par la 3CA pour les 0/8 ans ainsi qu'un groupe de parole par trimestre dans le cadre des REAAP.

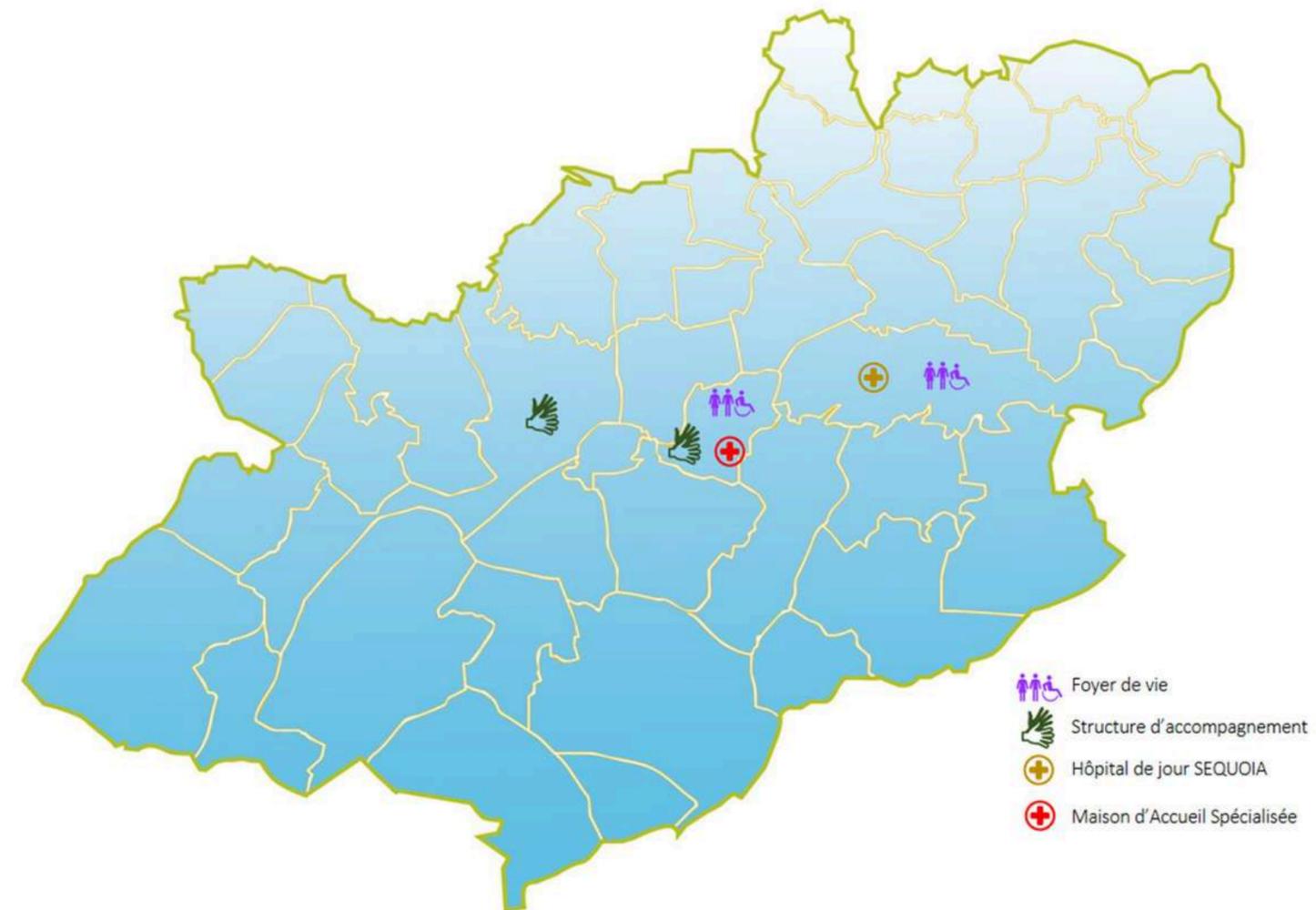
Le Fonds d'innovation Petite Enfance permet l'émergence d'une action "Parents Mode d'emploi" autour de la reprise de confiance en soi et du répit du jeune parent.



Les publics spécifiques (1) : les personnes en situation de handicap

Plus de 15 % de la population du territoire est reconnue comme handicapée en raison d'une altération fonctionnelle ou d'une maladie invalidante. Les personnes les plus gravement touchées ont accès à des structures d'accueil et de vie, principalement situées dans le centre du territoire. Une personne handicapée sur quatre bénéficie d'une allocation compensatrice. Malgré ces chiffres significatifs, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour détecter précocement les troubles chez les enfants, afin de mettre en place des mesures plus rapidement.

Structures accueil spécialisé



Les publics spécifiques (1) : les personnes en situation de handicap

Que ce soit au niveau communal ou intercommunal, dans les modes de garde ou les animations, l'inclusion des enfants en situation de handicap est une priorité.

Une crèche ou une microcrèche ne peut exclure un enfant handicapé ou souffrant d'une maladie chronique : c'est un droit fondamental. Certaines assistantes maternelles de la 3CA se sont formées afin d'accueillir au mieux les enfants à particularité.

Des renforts humains sont déployés sur les ACM afin soit d'accueillir des enfants handicapés, soit de favoriser l'immersion d'un groupe issu d'un établissement spécialisé. Ce dispositif apporte à l'enfant en situation de handicap tant en qualité de vie, en autonomie qu'en émulation entre pairs et ce, réciproquement.



Le service des sports intercommunal propose de plus en plus d'animations autour de la découverte des sports adaptés.

La ludothèque reçoit ou intervient dans des établissements spécialisés.

Le pôle ressource handicap : un allié dans l'accueil des publics spécifiques

C'est un service de proximité pour faciliter et développer l'accueil des enfants de 0 à 17 ans en situation de handicap, chez un assistant maternel, dans une micro-crèche ou crèche, un centre de loisirs ou de vacances.

Les référents sont des experts mobilisés pour accompagner les familles et les professionnels selon leurs besoins et attentes.

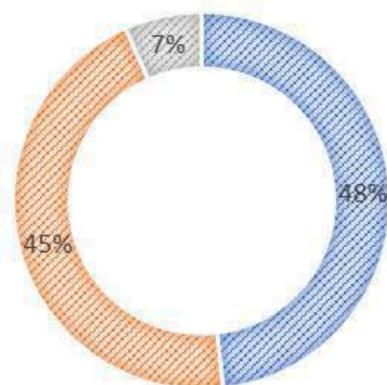


Les publics spécifiques (2) : les séniors

Les plus de 65 ans représentent plus de 20% de la population de la 3CA.

MODE DE VIE DES PLUS DE 75 ANS

■ vivent en couple ■ vivent seuls ■ vivent en établissement

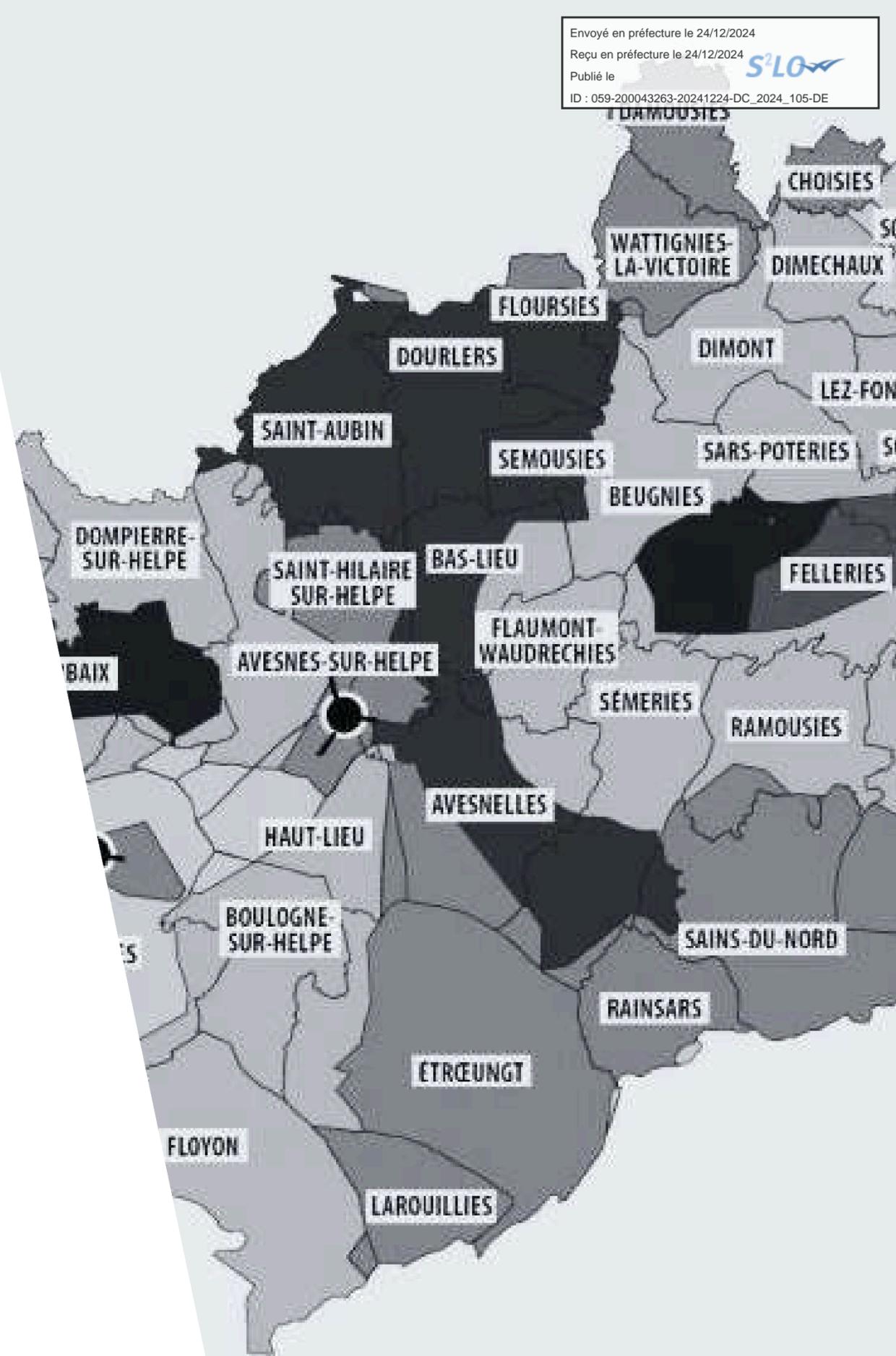


Ces dernières années, de nouveaux types de logements pour les personnes âgées ont émergé sur le territoire de la 3CA, avec notamment un béguinage à Dourlers et une colocation à Sars Poteries. Cependant, pour les personnes ayant des problèmes de santé, il reste l'option de l'EHPAD, qui est souvent trop coûteuse pour de nombreux résidents âgés de plus de 75 ans. Grâce à des services de soins à domicile de qualité, les habitants préfèrent rester chez eux le plus longtemps possible, même si leur logement n'est pas adapté au vieillissement.

Les personnes âgées de la 3CA souhaitent rester actives au sein de la communauté, et elles jouent un rôle essentiel dans le tissu associatif local. Les autorités locales mettent en place des initiatives pour les seniors, telles que les ateliers "Mémoire et forme" à l'échelle intercommunale, ou le pôle senior du CSC d'Avesnes-sur-Helpe. L'intergénérationnel, comme le montrent certaines activités du RPE intercommunal, semble être une voie prometteuse pour renforcer l'engagement des personnes âgées au sein de la communauté.



BILAN



Envoyé en préfecture le 24/12/2024
Reçu en préfecture le 24/12/2024
Publié le
ID : 059-200043263-20241224-DC_2024_105-DE

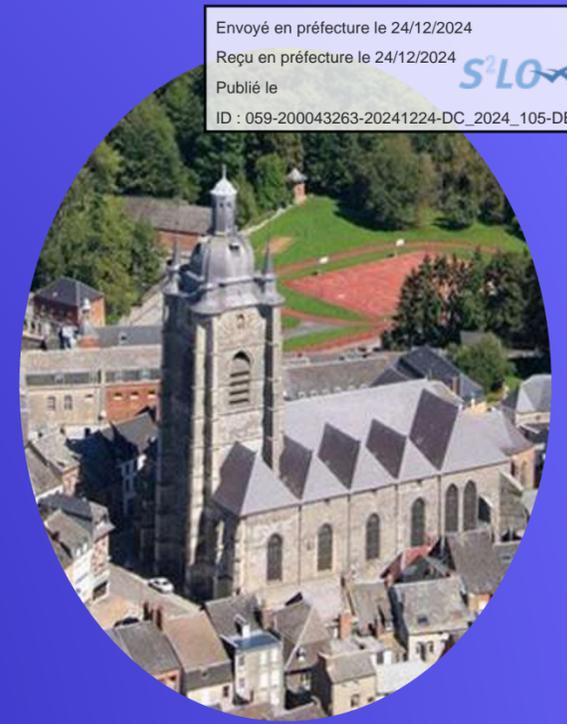


UNE VILLE CENTRE EN DIFFICULTÉ

Le présent diagnostic met en évidence les communes relativement plus peuplées de la 3CA. La commune centre est souvent mentionnée car elle concentre naturellement les services de son bassin de vie, mettant en lumière des problèmes persistants.

En effet, depuis 1968, la population de la commune d'Avesnes-sur-Helpe a diminué de manière continue, enregistrant une perte de 35 %. En 2014, la commune est sortie des programmes de la politique de la ville et des contrats urbains de cohésion sociale (CUCS). Ces programmes visaient à réduire les disparités sociales dans les quartiers prioritaires à travers des actions ciblées sur des thèmes variés tels que l'éducation, la culture, la prévention de la délinquance et la santé. Cette sortie a eu un impact négatif sur la qualité et la diversité du logement dans la commune, surtout en raison de la forte prédominance de maisons individuelles, âgées et transformées en appartements, entraînant un taux de vacance inquiétant. Aussi, une paupérisation de la population et une vacance des commerces accentuent le déclin urbain. Cependant, avec l'aide du PACTE et de la labellisation "Petites Villes de Demain", la ville ambitionne de redevenir moteur de la Communauté de Communes du Coeur de l'Avesnois.

La commune de Sains du Nord présente également une situation socio-économique fragile, bien que moins prononcée, et les actions de revitalisation des entreprises par la municipalité jouent un rôle crucial. Enfin, à Avesnelles et Solre-le-Château, les difficultés sont moins marquées, les indicateurs sont plutôt encourageants et le cadre de vie est agréable.



DES VILLAGES MODESTES MAIS AGREABLES.

La 3CA est une communauté de communes dites “rurale autonome” sous l’influence d’un petit pôle qui structure peu son environnement. La 3CA commence à être marquée par un exode rural (engendrant une vacance importante des logements), un vieillissement de la population et un état de santé fragile.

L’économie et la structure socioprofessionnelle de la 3CA la rendent vulnérable au développement de situations précaires. Les données révèlent que le territoire et ses habitants présentent des chiffres en deçà des moyennes nationales en ce qui concerne la contribution à l’économie nationale, les revenus, les qualifications et l’emploi.

Le problème persistant demeure la mobilité, en particulier chez les jeunes et les personnes âgées. Néanmoins, le cadre de vie, l’amélioration des services, et leur répartition sur le territoire contribuent en partie à atténuer cette situation.

Le développement des zones d’activités, le PLUIH, le Contrat Local de Santé et la Convention Territoriale Globale sont autant de leviers actionnés dans le but de redynamiser le territoire.



ANNEXES

SOMMAIRE

- Le Pacte Sambre Avesnois Thiérache
- Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal "H"
- Le Programme Alimentaire Territorial
- Vers un Contrat Local de Santé



LE PACTE SAMBRE AVESNOIS THIÉRACHE



Le pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache a été signé le 7 novembre 2018 par l'État, la Région Hauts-de-France, les départements du Nord et du Pas-de-Calais ainsi que les intercommunalités concernées. Il couvre 2 départements, 2 arrondissements, 8 intercommunalités et 311 communes, et repose sur 3 axes d'intervention : le mouvement, l'accomplissement, la transmission.

***Vers un pacte III ?** Les élus de la Sambre-Avesnois Thiérache ont été reçus le 23 mai 2024 à l'Élysée, il y a été acté la signature à la fin de l'année 2024 d'un troisième volet du PACTE SAT, alors que le PACTE SAT 2 arrive à échéance. Le futur PACTE III, qui s'inscrit dans la continuité des deux précédents, se veut résolument tourné vers l'humain, le concret et l'avenir du territoire au service des habitants de la Sambre-Avesnois Thiérache.*

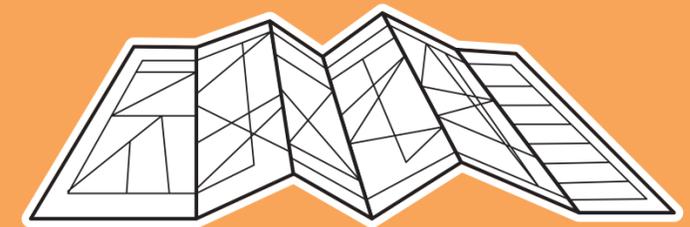
Une nouvelle version de ce pacte pour la période 2022-2024 a été signée le 19 novembre 2021, soulignant l'importance de renforcer le développement économique régional.

Le pacte II se concentre sur 4 objectifs clés :

- Favoriser le développement du territoire en améliorant les infrastructures et la mobilité ;
- Promouvoir la transition écologique et l'aménagement durable ;
- Promouvoir l'inclusion sociale avec un accent mis sur l'emploi ;
- Accroître l'attrait du territoire en mettant l'accent sur l'enseignement supérieur, la formation et l'orientation professionnelle.

Le droit des sols sur la 3CA était réglementé au niveau communal. Le PLUi vise à assurer une planification concertée de l'urbanisation et de l'aménagement du territoire. Il a pour objectif de mettre en œuvre le projet territorial de la 3CA, en accord avec le SCoT Sambre-Avesnois et le PNR de l'Avesnois, tout en tenant compte des caractéristiques de chaque commune. Les objectifs principaux comprennent :

- Contrôler un développement urbain respectueux des spécificités agricoles et paysagères (bocage) ;
- Lutter contre l'étalement urbain en réhabilitant les logements vacants et en revitalisant les centres bourgs ;
- Stimuler la croissance démographique en rendant les services attrayants et en proposant une offre de logements adaptée grâce à un programme local de l'habitat0.
- Soutenir le développement économique (production et services, y compris le tourisme) ;
- Préserver et valoriser le patrimoine.



Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) énonce des orientations stratégiques pour renforcer l'attrait du territoire de 2017 à 2029. Il vise à inverser la tendance démographique et à mettre en avant l'identité régionale en s'appuyant sur le bocage, symbole historique de l'Avesnois. Les besoins fonciers prévus reposent sur la construction de 1450 nouveaux logements. Aussi, la 3CA encourage la croissance des entreprises existantes et l'accueil de nouvelles implantations en renforçant les zones d'activités économiques (ZAE) et en réaménageant les friches. Le taux d'occupation des zones actuelles a également incité la Communauté à planifier la création de deux nouvelles zones, dont un site de 12 hectares près de la future RN2 à Avesnelles.



VERS UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Envoyé en préfecture le 24/12/2024
Reçu en préfecture le 24/12/2024
Publié le
ID : 059-200043263-20241224-DC_2024_105-DE



Porté conjointement par l'Agence Régionale de Santé et les collectivités locales, le Contrat Local de Santé (CLS) reflète les initiatives locales partagées par les acteurs et les partenaires pour mettre en place des actions au plus proche des populations. Cet instrument favorise la convergence des intérêts des collectivités locales et la mise en œuvre locale du Projet Régional de Santé Hauts-de-France. Il mobilise les acteurs clefs du domaine de la santé ainsi que d'autres politiques publiques, reposant sur une approche participative et se concentrant sur les initiatives locales volontaires.

En avril 2024, la 3CA et la Communauté de Communes Sud Avesnois ont signé une charte de préfiguration d'un Contrat Local de Santé Commun.

Suite au diagnostic des problématiques locales, les EPCI s'engagent à travailler avec leurs partenaires sur les orientations suivantes :

- Agir en faveur de l'accès aux soins des habitants en renforçant l'attractivité du territoire et en soutenant et facilitant les initiatives d'installation des professionnels de santé ;
- Améliorer l'accès à la prévention et à la prise en charge des conduites addictives et/ou à risque (focus sur l'alcool, tabac, le cannabis et les écrans) ;
- Renforcer la prise en compte de la dimension santé mentale des habitantes et des habitants.

Pour chacune de ces priorités, un plan d'action adapté sera proposé.



Envoyé en préfecture le 24/12/2024

Reçu en préfecture le 24/12/2024

Publié le



ID : 059-200043263-20241224-DC_2024_105-DE



PLAN D'ACTION

2025-2029